INSTITUT ST-LOUIS,
Dirigé par Mme F. DERON,
Nouvelle-Orléans, rue St-Louis, No. 165, entre Bourgogne et Dauphine.

(ANNÉE SCOLAIRE 1851—52.)

CETTE Institution, qui depuis douze ans a suivi une progression constante d'agrandissements et de prospérité, a rouvert ses cours depuis le 1er septembre.

Mme Deron, ancienne élève et professeur de la maison royale de St Denis, graduée de l'Université de France, s'est efforcée de profiter de l'expérience qu'elle a acquise aux Etats-Unis, pour mettre son établissement au premier rang des maisons d'éducation de l'Amérique.

Mme Deron, exclusivement dévouée à ses élèves, s'applique non-seulement à cultiver leur esprit, mais elle s'attache aussi à former leurs cœurs.—Elle tient très fortement à ce que les jeunes personnes qui lui sont confiées se fassent remarquer par les qualités précieuses qui constituent une bonne éducation, tels que l'esprit d'ordre et de bonne tenue, la délicatesse du caractère et la solidité du jugement, la douceur des habitudes et la disposition sympathique de l'âme; en un mot, la grâce réservée et l'élégance décente des manières.—Afin d'obtenir ces résultats, Mme Deron a toujours pris pour auxiliaire la fermeté jointe à la douceur, l'emploi constant des moyens d'émulation, et sur tout les récompenses pour la régularité des devoirs et l'application. Elle est secondée par Mlle J. Deron, sa belle-sœur, qui a toujours suivi avec elle la carrière de l'instruction: ces deux dames veulent avec le plus grand zèle aux progrès journaliers des élèves.

Le local connu et cité à la Nouvelle-Orléans comme l'un des plus convenables et des plus salubres de la ville, est parfaitement distribué: les classes, les salles d'étude, les dortoirs sont vastes et bien aérés, donnant sur des jardins; il y a une belle cour, un préau à l'abri du soleil, destinés aux récréations.

L'enseignement général de l'Institut St-Louis a lieu à la fois en Anglais et en Français; il embrasse tous les degrés et toutes les branches qui constituent l'instruction la plus achevée pour les demoiselles. La langue anglaise est l'objet d'un soin tout spécial: les élèves créoles sont tenues dans leurs rapports, soit entre elles, soit avec les professeurs, de parler *exclusivement* l'anglais.

M. Orion, attaché à l'académie depuis sa fondation, consacre une grande partie de son temps à donner aux élèves des classes supérieures une connaissance approfondie de la langue et de la littérature anglaise; les autres classes sont confiées à de bonnes maîtresses d'étude américaines.

Mme Deron s'est réservé la direction des classes françaises. Elle s'est de plus assuré le concours d'un excellent professeur de hautes sciences, M. H. Jegou, qui partage avec M. H. Deron et Mesdemoiselles Deron le soin des diverses classes françaises.

La langue espagnole fait également partie des études.

Pour l'instruction religieuse, M. l'abbé Tholozan [illegible] zèle et sa [illegible] apprécié, continue [illegible] et les élèves à la première communion [illegible] chapelle de l'Institut.

Musique.—Les études musicales sont l'objet d'un soin [illegible]. Madame Lavillebeuvre, artiste d'un [illegible], est attachée à l'institution en qualité de professeur de piano et de harpe. Les [illegible] de musique vocale sont également faits par [illegible] des professeurs de la ville.

[illegible] de Danse attaché à l'établissement.

18sept

Institution de Mme DESHAYAUX
Pensionnat et externat de demoiselles,
ANCIENNE MAISON DE MME LEIRIS,
Rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.
Année 1851-52

Les directrices de cette institution viennent, selon [illegible] les titres à la confiance des [illegible] rapport de *l'hygiène,* de *l'éducation* et de *l'éducation morale.*

[illegible] possède un beau et vaste local, [illegible] spécial pour un grand Pensionnat. [illegible] sont destinés aux [illegible] de l'ensemble du local réunit, [illegible] toutes les conditions de bien-être et de [illegible].

L'instruction est donnée également en *anglais et* [illegible] étendue [illegible] jusqu'aux notions développées [illegible] des sciences.

Le personnel de l'enseignement est en grande partie [illegible] dames, *arrivant de Paris,* sont [illegible] *classes françaises* [illegible] engagées pour l'é[illegible] d'après le choix scrupuleux et éclairé [illegible] fondatrice de l'institution et résidant [illegible].

[illegible] occupe de droit la première place dans [illegible] comme langue dominante du [illegible] sous la direction de [illegible], anglaise de naissance et d'é[illegible] cours supérieurs (*sciences et littérature*) [illegible] par M. W. Adam, précédemment [illegible] à *Harvard College, Cambridge, Mass.*

[illegible] de sciences physiques, en anglais [illegible] *Université de la Louisiane.*

[illegible] harpe, solfége et chant, [illegible] Mme Desra[illegible] et de [illegible] artistes de la ville.

[illegible] (leçons particulières) est [illegible] *Mme Cuer.*

[illegible] (méthode B. Wilhem) par [illegible] Théâtre d'Orléans.

[illegible] sont données par Mme An[illegible].

L'éducation morale et religieuse

[illegible] reconnu son importance, [illegible] surtout est, pour les élèves [illegible] sollicitude particulière. [illegible] autorisé par Mgr. l'ar[illegible] l'instruction religieuse, et [illegible] travail, de régularité et [illegible] *la conscience et la* [illegible].

[illegible] se trouve chez MM. [illegible]
26 nov

INSTITUTION G. BOYER,
[illegible], ENTRE DAUPHINE ET BOURGOGNE.

M. G. BOYER, fondateur de cette institution, [illegible] à la Nouvelle-Orléans, fait [illegible] la confiance des familles. L'ins[illegible] un quartier central, occupe [illegible]. Le cours d'études est, à la [illegible] aussi complet que possible. Le [illegible] Baccalauréat de France, peut, à qui[illegible] une idée som[illegible] programme, [illegible].

[illegible] La discipline, [illegible] d'un travail fructueux, ni [illegible] l'age [illegible] et de devoir.

[illegible] D'INSTRUCTION.

[illegible] latin, mathé[illegible] philosophi[illegible].

CONDITIONS.
[illegible] $6, 7, 10 par mois.
[illegible] 15
[illegible] 25, payable d'avance et par [illegible] (trimestre)
[illegible] 4

[illegible] est ouverte pour les élèves de 8 [illegible] à 3 heures de l'après-midi et de 4 [illegible].
20 août—1au

Collége de la Louisiane.
Rue Dauphine, entre Ursulines et Hopital
DIRECTEUR: LOUIS DUFAU.

LE Directeur de ce nouvel établissement d'instruction a l'espoir de fonder une maison qui [illegible] la Louisiane [illegible] avantages que [illegible] l'Europe. Dans [illegible].

[illegible] d'instruction, le [illegible].

[illegible] ce pays [illegible] la langue nationale servira de [illegible] l'enseignement du collége de la Louisiane [illegible] professeurs [illegible] M. Orion, avantageusement [illegible] Nouvelle-Orléans, professera [illegible] anglais à [illegible] avec les [illegible] enseignée avec un soin tout [illegible].

[illegible] du collége sera divisé en quatre [illegible]:

[illegible] par mois	$12
[illegible] par mois	10
[illegible] par mois	8
[illegible] par mois	6

[illegible] que musique, dessin, [illegible] seront enseignés dans [illegible] des parents.

PETIT COLLÉGE.

[illegible] de plusieurs parents, le [illegible] au-dessous de 10 et 12 [illegible] avec les élèves du [illegible] dans l'établisse[illegible] du matin jusqu'à trois [illegible] pour ces [illegible].

[illegible] ET DEMI PENSIONNAIRES
[illegible] pensionnaire [illegible].

[illegible] par mois—$25.
[illegible] demi pension....$15

[illegible] renseignements, s'adresser [illegible].
10 sep

Education Classique et Generale
COLLEGE ST-CHARLES,
GRAND COTEAU, ST-CHARLES (*Louisiane*)

[illegible] sous la direction de [illegible].

[illegible] rive gauche [illegible] de tous les points de [illegible] position [illegible] les agréments [illegible].

[illegible] toutes les branches [illegible] mathématiques, en [illegible] une bonne et solide [illegible].

[illegible] $150 par an.
[illegible] MM. Fortin, Duverger, au bu[illegible] et Gannuchau, Thos J. [illegible] Beaurepos Boisblanc; [illegible] Laplanche, Charles Fortier; [illegible] Fiscrow, B. D. Labranche; [illegible] St Charles. [illegible] au bureau de l'Abeille, ou [illegible] pour M. J. C.
5nov—1au

LYCEE FRANKLIN,
Rue Royale, encoignure Hôpital.

CE Lycée est sous le contrôle de deux directeurs, M. Pettit Antonoty, (A. M. L. L. B.) [illegible] et M. Nicholas [illegible], Pierre Le[illegible] Français, de Grec et [illegible].

M. Angel Lanc, B. A. professeur d'Espagnol.
[illegible] principal de l'école [illegible].
[illegible] B. A. vice-principal de l'é[illegible].
D. Canova, professeur de dessin.
[illegible] professeur de musique.

Conditions.

Élèves internes	$20 par mois
[illegible] pensionnaires	15
Élèves externes	6, 8, 10, selon la classe.

1r sep—1au

27, **C. YALE Jr. & Co.,** 27
RUE DES MAGASINS,
MARCHANDS EN GROS D'ARTICLES DE FANTAISIE,
SOIRIES ASSORTIES, ARTICLES DE MODES,
Dentelles, Broderies, Chapeaux de paille, Gants, Rubans, Fils, Franges, Plumes, Passementeries, Fleurs artificielles.

Le tout reçu par les derniers arrivages et formant un superbe assortiment auquel ils appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne.

C. YALE Jr. & Co,
No 27, rue des Magasins, entre Gravier et Commune.
18sept—4m

Collége de St-Vincent,
Au Cap Girardeau, Etat du Missouri.

CE COLLÉGE, auquel la Législature de l'Etat du Missouri a accordé, en 1843, une charte et des priviléges universitaires, occupe un des sites les plus charmants qui se trouvent sur le Mississipi; il est situé au Cap Girardeau sur le Mississipi, à quarante-cinq milles au-dessus de l'embouchure de l'Ohio et domine les deux rives du fleuve. Quarante acres avoisinantes appartiennent au collége, qui possède, en outre, à un mille et demi du village, une maison de campagne où les élèves peuvent aller passer leurs jours de récréation.

Pour plus amples informations, s'adresser à
J. AD. ROZIER, Avocat,
Agent du collége, rue St Charles, No 14.
4sept—1au

J. BARRAUD,
49, RUE DE CHARTRES, ENTRE BIENVILLE ET DOUANE,

ARRIVANT de France, offre en vente à sa nombreuse clientelle et à ses amis, un choix considérable de marchandises variées de premier choix qui seront toutes vendues à des prix réduits.

Articles pour Dames.

Gants de peau et soie, fleurs artificielles en tous genres, peigne écaille blonde et autres, bracelets en tous genres, boucles de bracelets et de ceintures, bourses et sacs, porte-monnaie riches et unis, papiers fantaisie riches pour étrennes, tables à ouvrages et guéridons, coffrets à bijoux, en écaille, nacre, bronze et galvanisés, boîtes à gants et nécessaires, assortiment de vases, porcelaines et cristaux, cristaux de Bohême, parfumerie fine des premières maisons de Paris, jouets d'enfans en tous genres. A. Barraud prévient les dames qu'il a ajouté à ses nombreux articles, un très grand assortiment de soie et laine pour broderie, pantoufles riches, dessus de lampes et divers, ses broderies commencées sur canevas.

Articles pour hommes.

Gants de peau et soie, un très riche assortiment de cravattes et cols fantaisie, bretelles soie, coton et tricot, caleçons coton et tricot, idem en flanelle, chaussettes coton et laine, idem en soie, chemises coton et toile, gilets de peau laine et coton, faux cols toile et coton, malles et sacs de voyage, grand assortiment de masques en gros et en détail, assortiment considérable de poupées en tous genres qui seront vendues en gros et en détail.

A. Barraud continue à donner des leçons de coiffures et enseigne le dernier genre de coiffures.

Salon de coiffure pour dames et enfans.

Faux cheveux en tous genres, en gros et en détail.

L'attention des amateurs est appelée à venir voir un magnifique service en porcelaine de Sèvres qui a appartenu à Louis Philippe, 1er, roi des Français. Il y a une confiture attachée à l'établissement.
9 dec

EN débarquement du navire Andover, de Bordeaux:

30 barriques vin rouge St Estèphe,		
5 do	do	Cantenac,
4 do	vieux Château Margaux,	
4 do	do	Lafitte,
4 do	vieux Durfort Margaux,	
4 barils vin blanc Haut Sauterne,		
10 do	do	do
10 caisses vin rouge St Julien,		
25 do	do	vieux Chât. Lafitte, 1/2 bouteilles
25 do	do	do Gruau Larose,
25 do	do	do Haut Brion,
25 do	do	blanc Haut Sauterne,
25 do	do	do do 1/2 bouteilles,
200 boîtes petits pois,		
120 1/2 do do		
25 caisses fruits au noyau,		
10 do	confitures assorties,	
10 do	liqueurs superfines,	
30 douzaines fruits cristallisés,		
20 caisses prunes sèches,		
150 milliers bouchons superfins, à vendre par		

FERBOS FRERES,
19dec—1m   Encoignure Royale & Dumaine.

Graines fraîches de Jardinage.
Nouveau Magasin de GRAINES de Hamilton & Co.

29, rue du Canal, nouvelles bâtisses de la Levée, 29

Nous venons de recevoir par les derniers steamers de New-York, un approvisionnement de graines de jardinage convenables pour la plantation d'automne.

CHOUX—Gros créole, gros tardif, plat de Hollande, gros d'York, de Hollande tardif, Choufleurs, pois, haricots.

NAVETS—De boules de neige, plat de Hollande, plat blanc.

[illegible]—Ruta baga, choux navet, betteraves, carottes.

ÉPINARDS—Laitues, radis, ognons, concombres, chicorées, persil, squash, cresson, &c.

Nous recevrons régulièrement dans toutes les saisons, des graines du Nord, de l'Angleterre et de France, choisis avec un grand soin dans les meilleurs établissements de ces pays. Nous n'avons épargné ni notre peine ni l'argent pour réunir dans le même entrepôt, un assortiment surpassant tout ce qui a été porté jusqu'à ce jour à la Nouvelle-Orléans, soit comme quantité, qualité et variété.

Nous attendons par le steamer du 22 un nouvel assortiment d'automne.

Les graines vendues par nous sont garanties fraîches, pures et de première qualité. Conditions à des prix pour du comptant. Les planteurs, marchands et jardiniers sont invités à visiter notre stock.
20 dec—a   HAMILTON & Co.

Graines potagères, Ognons et Graines de Fleurs, Plantes et Arbustes.
J. MENARD,
181, *Vieille Levée, entre Hopital et Quartier,*

VIENT de recevoir par le navire State of Maine, un nouvel assortiment de graines potagères de toutes sortes, une variété de graines de fleurs, tulipes, jacinthes, renoncules, couronnes impériales, [illegible], anémones, rouge et rose. L'on trouvera également un grand assortiment de plantes de serre et d'arbres de pleine terre, plus de [illegible] variétés de rosiers, 400 variétés de roses [illegible] à vendre à la convenance des acheteurs, à des prix très modérés. 30dec

EN débarquement du navire Andover, de Bordeaux:

40 barils pommes rouges de Rozette
8 do do La Cardone
16 do vin blanc Haut Sauterne
25 demi barriques do do
A vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
13 et 15, St Louis.
13dec

EN débarquement du navire Andover, de Bordeaux, 25 caisses fruits à l'eau de vie, assorties
10 do [illegible] à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
13 et 15, St Louis.

EN débarquement du navire Andover, de Bordeaux, 20 caisses prunes Ente, en pots
20 do do en boîtes transparentes
A vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
13 et 15, St Louis.
17dec

EN débarquement du navire Andover, de Bordeaux, 3 paniers de bouteilles vides, à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
13 et 15, St Louis.
17dec

EN débarquement du navire Andover, de Bordeaux, 20 demi barriques vinaigre, à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
13 et 15, St Louis.

VIN BLANC—60 caisses en débarquement du navire Andover, de Bordeaux, à vendre par
R. CAHUZAC, 30, Vieille Levée.
17dec

Aux Liquoristes.

EN magasin et à vendre—50 barils alcool; 4 balles grande absinthe; 2 do petite; 10 balles anis frais; 1000 do étoilé; 4000 do coriandre; 20 kilos racine d'angélique. 20 do semence do; 300 do bois de réglisse frais.
P. CUSACHS,
14dec   Encoignure Royale et St Philippe.

GRAINES DE LIN—20 barils, à vendre par
P. CUSACHS,
Encoignure Royale et St Philippe.

MIEL D'ABEILLE—10 barils, à vendre par
P. CUSACHS,
14dec   Encoignure Royale & St Philippe.

SALSEPAREILLE—10 balles à vendre par
P. CUSACHS,
14dec   Encoignure Royale & St Philippe.

FRUITS à l'Eau-de-Vie—30 caisses en débarquement du navire Andover, de Bordeaux, à vendre par
R. CAHUZAC,
17dec   30, Vieille Levée.

FROMAGE—10 caisses Dary anglais, en débarquement du navire Jessore, à vendre par
W. H. BUNNELL,
10, Gravier.
16dec

REFRIGERATOR—17, en débarquement du navire Jessore, à vendre par
W. H. BUNNELL,
10, Gravier.
16dec

FROMAGE—50 caisses Dary anglais, en débarquement du navire Mount Vernon, à vendre par
W. H. BUNNELL,
10, Gravier.
13dec

VIN BLANC—100 barils vin blanc Haut-Sauterne, en magasin à vendre par
NUMA LACOSTE,
18dec   147, rue Royale.

EN débarquement du navire Andover, de Bordeaux et à vendre par le soussigné,
10 barriques vin rouge St Julien Médoc,
[illegible] do do Côte de Florac,
[illegible] do do Chateau Margaux,
[illegible] do blanc Haut Sauterne,
[illegible] cognac Auguste Navarrens,
[illegible] do Georges Maurice,
[illegible] fruits à l'eau-de-vie assortis,
[illegible] de 12 pobans prunes sèches, div. grandeurs,
[illegible] de 12 boîtes transparentes prunes sèches, diverses grandeurs.
NUMA LACOSTE,
18 dec   147, rue Royale.

EN débarquement du navire Medemsek, de Bordeaux,
25 barils vin blanc Ht Sauterne, qualité supérieure,
5 barils vinaigre   NUMA LACOSTE,
14dec   147, rue Royale.

VIN DE MADERE.—25 barils vin Madère, à vendre par   NUMA LACOSTE,
18dec   147, rue Royale.

VINS en caisses—250 caisses vin rouge bon ordinaire, 50 caisses vin blanc, à vendre par
NUMA LACOSTE,
18 dec   147, rue Royale.

HOPITAL LUZENBERG.
Situé sur le Rail Road Pontchartrain.

CET établissement fondé par le Dr. C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr. J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle, les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées; les salles ordinaires sont grandes, peu encombrées de lits et offrent aux malades toutes les commodités et le confort d'une maison particulière.

Le magnifique jardin qui entoure l'Etablissement offre d'agréables ombrages aux convalescents.

PRIX DE LA PENSION:

Chambres particulières à un lit, $3 par jour.
do   2e classe, 2 do
do   3e classe 1 do

Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste établissement pour les personnes affectées d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont extras.

Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le   Dr J. RHODES,
15sept—1au   182, rue Canal.

CHARLES BYRNE,
MANUFACTURIER D'OBJETS en cuivre, tole et ferblanc, ET MARCHAND DE
POELES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c.
46, rue Tchoupitoulas, 46,

A constamment en main un assortiment complet de **Ferblanterie et d'articles en cuivre, poeles, tuyaux de poeles, &c.**

Il en exécute sous le plus bref délai, à des prix raisonnables.

☞ Le plus grand soin sera donné aux ordres qui lui parviendront de la ville ou de la campagne.
1e dec

RECU la semaine dernière—Macaroni et vermicelli très frais,
Prunes sèches en pobans;
Prunes sèches en boîtes de carton;
Saucissons de Lyon, &c, à vendre par
LOREILHE & Co,
17dec   Encoignure Royale & Douane.

EN débarquement du navire Andover, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
55 barriques vin rouge bon ordinaire, 1849;
48 do do
54 demi do
1 dec   PAUL LACROIX, No 13, rue Toulouse

[illegible] et Chandler—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour du 3me district judiciaire, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 22 de décembre 1851, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Quarante-cinq actions dans le capital [illegible] de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant, au moment de l'adjudication.   JAS. P. FRERET,
8 dec.8 13,17,22   shérif de la paroisse d'Orléans

Samuel Wilson & Co. vs. la Compagnie dite "Brilliant Steamboat Company."

TROISIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 3963.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 8 de décembre 1851, et à moi adressé par l'hon. Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 22 décembre 1851, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de

Le bateau à vapeur "BRILLIANT," ensemble avec sa machine, ses meubles, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions:—Comptant, au moment de l'adjudication.   JAMES P. FRERET,
9 déc—13,17,22   Shérif de la paroisse d'Orléans

On peut voir l'inventaire de ce bateau chez M. Converse Kennell & Co, No 39, rue de la Vieille Levée

Mme Jane Kearney vs Alfred Kearney—No 3,943.

TROISIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à John L. Lewis, ci-devant shérif et par le dit shérif à moi transféré, je procéderai le vendredi 26 de décembre 1851, à 11 heures A. M., sur les lieux, au No 125, rue Prytanée:

Un lot de meubles consistant en: 3 armoires, 1 lavabo en acajou, 1 grand miroir, 1 console, 2 grandes lampes, 4 chaises, 1 table de milieu, 1 petite do, 4 do en acajou, 2 tapis, 2 paillassons, 1 berceuse do, 1 ambeaud, 1 sofa,

Et le même jour, à 4 heures et demie P M, rue des Magasins, près celle Natchez:

1 hangar, 2 chevaux, 1 pony, 4 mulets, 4 drays et un lot de briques.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

N B—L'acquéreur du hangar devra l'enlever immédiatement.   JAS P FRERET, Shérif de la
11 déc—11,16,22,26   paroisse d'Orléans

Edward A. Tyler vs ses créanciers.

TROISIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 3853—En vertu d'un ordre de vente rendu le 9 de décembre 1851 et à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi 13 de janvier 1852, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à l'adjudication de:

L'esclave nomme SYLVESTRE, nègre.

Et le même jour à 4 1/2 P. M., sur les lieux, au No 39, rue des Magasins,

Les meubles meublant dudit failli.

Le tout abandonné par l'insolvable à ses créanciers.

☞ Conditions comptant, au moment de l'adjudication.   JAS P. FRERET,
13déc22,3et13j   Shérif de la paroisse d'Orléans

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 3303—Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Francis D. Gott.—En vertu d'un writ de saisie et vente adressée par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à John L. Lewis, ex shérif, et par le dit ex shérif à moi transféré, je procéderai le mardi 13 de janvier 1852, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

1o—QUATRE LOTS DE TERRE situés dans la Seconde Municipalité de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Perdido, St-Pierre et St Paul, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 14, sur un plan dressé par E. Surgi, ingénieur civil, en date du 7 avril passé, et déposé en l'étude de Charles Boudousquié, ci-devant notaire public en cette ville; les dits lots de terre ayant (au pied américain, les dimensions suivantes, savoir:

Le lot No 1, formant l'encoignure des rues Gravier et St Pierre, mesure 25 pieds, 7 pouces et 1 ligne de face à la rue Gravier, sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les lots Nos 2 et 3 mesurent chacun 25 pieds, 6 pouces et 7 lignes de face à la rue Gravier, sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles. Et le lot No 14 mesure 27 pieds, 3 pouces et 2 lignes de face à la rue St Pierre, sur 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec tous les droits, passages, privilèges, attachés aux dits lots de terre; ensemble aussi avec les bâtisses qui sont dessus consistant en 2 hangars et 1 (office) bureau.

2o—Et 81 actions de $100 chacune, dans le capital principal de la Banque des Citoyens de la Louisiane, attachées aux lots de terre ci-dessus décrits, et garanties par hypothèque sur les dits lots terre, dans les proportions suivantes, savoir: 25 actions sur le lot No 1; 20 actions sur chacun des lots Nos 2 et 3, et 16 actions sur le lot No 14; les dites actions formant ensemble la somme de $8,100.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.   JAS P. FRERET, Shérif de la Pa-
12déc—14,22 jv2,13   roisse d'Orléans

Succession de Humphrey Finch, décédé.

PREMIÈRE Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 5736—En vertu d'un ordre de vente rendu le 29 novembre 1851, à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi, 13 janvier 1852, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de

La négresse nommée PREVCILLA, âgée d'environ 24 ans, appartenant à la dite succession.

☞ Conditions—comptant au moment de la vente
JAS. P. FRERET, Shérif
12 déc—12,22 2,13   de la paroisse d'Orléans

[illegible] vs le maire, aldermen et habitans de la Nouvelle-Orléans.

[illegible] de la Nouvelle-Orléans [illegible] à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi [illegible] à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

1o Un certain lot de terre situé derrière cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, de la Douane, Villeré et Marais, ledit lot mesure au pied anglais, plus ou moins 48 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Villeré, laquelle façade commence à 100 pieds, mesure anglaise, du coin desdites rues Bienville et Villeré, 73 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue de la Douane et parallèle à ladite rue, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur, sur la ligne la plus rapprochée de la rue Bienville et parallèle à ladite rue, à laquelle profondeur ledit lot de terre ouvre à angle droit, 4 pieds 1 pouce, et de là à une autre profondeur de 31 pieds 11 pouces et 7 lignes sur une autre ligne parallèle à la rue Bienville et 52 pieds 9 pouces 4 lignes de large dans le fond.

2o Une autre portion de terre située dans le même îlet et contigu du côté de la rue Bienville au lot ci-dessus décrit; laquelle portion de terre commence à 97 pieds mesure anglaise, du coin des rues Bienville et Villeré et mesurant 3 pieds de face à la rue Villeré sur 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur. Ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui sont sur ledit lot de terre et toutes les dépendances y appartenant sans exception aucune. Le tout d'après un plan dressé par Cosnier, voyer, en date du 12 février 1845 et déposé en l'étude d'Amédée Ducatel, sous le No 37 du livre des plans No 4. Les bâtisses sur ledit lot et sur ladite portion de terre consistent en une maison basse en bois, divisée en six appartements avec mansardes et une cuisine basse en bois, cuve, &c.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la propriété ci-dessus décrite sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera à un crédit de 12 mois.

1o L'acquéreur fournira un bond comprenant la réclamation du demandeur, savoir: la somme de $1,050 portant intérêt au taux de 10 p. 0/0 par an à compter de la date, et $2 coût de protêt et $6 de frais d'acte et les frais d'instance, avec sécurité bonne et solvable.

2o Et pour la balance du prix d'adjudication, l'acquéreur assumera le paiement d'un billet de la somme de $1650 daté du 10 octobre 1850, et payable le 10 octobre 1852, et portant intérêt au taux de 10 p. 0/0 l'an à compter de la date jusqu'au paiement. Et ladite propriété reste et demeure spécialement hypothéquée jusqu'au paiement final.

JAS P. FRERET,
22dec 27,2,9   Shérif de la paroisse d'Orléans

Robert Ralston vs le maire, aldermen et habitans de la Nouvelle-Orléans.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 5221—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi 3 de janvier 1852, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Cinq mille Actions dans le fonds capital de la Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant, au moment de l'adjudication.
JAS. P. FRERET,
dec 22 26 30, j 3   Shérif de la paroisse d'Orléans.

Samuel Nicholson & Cie vs les maire, aldermen et habitans de la Nouvelle-Orléans et la compagnie des "Water Works."

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 5022.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi 3 de janvier 1852, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Cinq mille Actions dans le fonds capital de la Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant, au moment de l'adjudication.
JAS. P. FRERET,
dec 22 26 30, j 3   Shérif de la paroisse d'Orléans.

S. B. Conrey vs. ses créanciers.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 3861—En vertu d'un ordre de vente rendu le 12 décembre 1851, à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi, 29 décembre 1851 à 11 heures A. M., sur les lieux, au No 72, rue du Camp, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à l'adjudication de:

Un lot de meubles, &c, abandonnés par le failli à ses créanciers.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication.   JAMES P. FRERET,
16dec—16,20,24,29   Shérif de la paroisse d'Orléans

Tisiot et Lefebvre vs. Pierre Saune et J. P. Soubiran.

PREMIÈRE Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 4781—En vertu d'un writ de fieri facias versus Pierre Sauné, à moi adressé par l'Honorable Première cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi 21 janvier 1852, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Trois lots de terre situés au faubourg Tremé à l'encoignure des rues St Bernard et Plauche, désignés par les lettres A, B, C, sur un plan dressé par F. G. Rothaco, en date du 9 août 1836, et annexé à un acte au rapport de W. Y. Lewis, notaire public, en date du 22 août 1836. Lesdits trois lots de terre mesurent ensemble, au pied anglais, 47 pieds, 3 pouces de face à la rue St Bernard, ensemble avec 64 pieds, 8 pouces et 6 lignes de face sur la même rue, sur une ligne oblique, à l'endroit où la dite rue St Bernard forme un coude pour se joindre à la rue Plauche; 105 pieds, 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Plauche sur 118 pieds, 1 pouce et 3 lignes de profondeur de l'autre côté, et 46 pieds, 2 pouces et une ligne de large dans le fond.

Ensemble avec les bâtisses qui existent dessus, consistant en vieux hangars, en bois, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant au moment de l'adjudication
JAS. P. FRERET,
20dec—20 30 j10, 21   Shérif de la paroisse d'Orléans

Avis Judiciaires.

Wm P. Converse et autres demandant l'incorporation de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—No 4904.

ETAT de la Louisiane—Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que William P. Converse et autres ayant présenté une pétition à cette Cour demandant la [illegible] de l'acte d'incorporation de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, passé pardevant Jacob Soria Esq. notaire public de cette ville, en date du 25 novembre 1851—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser, de faire valoir sous trente jours de la première publication de cet avis, leurs raisons pour lesquelles la demande des pétitionnaires ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour le 25 novembre 1851.
J. S.   K. LOEW,
29nov—f1   Député Greffier

No 3981 Robert McCracken vs ses créanciers. Pour un atermoiement.

ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nlle Orléans—Il est ordonné que les créanciers du pétitionnaire soient notifiés d'avoir à se trouver et de comparaître devant W. J. Castell, notaire public, le samedi, 10 de janvier 1852 à dix heures A. M. pour délibérer sur la demande du pétitionnaire d'un atermoiement, et dans l'intervalle toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont suspendues—Il est de plus ordonné que George E. Is Jr, est nommé pour représenter les créanciers absents.

Par ordre de la Cour,
Bureau du Greffier, Nouvelle-Orléans, le 8 décembre 1851.   LOUIS R. COURTIN,
9 dec—3en31   Député Greffier

Bureau du Trésorier de la Municipalité No Un.

AVIS est par le présent donné qu'il y a trente mille piastres dans la caisse d'amortissement créée pour le rachat des bons émis conformément à l'acte de la Législature, approuvé le 4 mai 1847, intitulé: "Acte pour pourvoir au paiement des dettes des Municipalités de la Nouvelle Orléans;"

Que cette somme devant être employée à cet effet, des propositions cachetées seront reçues par moi jusqu'au samedi 27 décembre 1851, à midi, heure à laquelle je procéderai à l'ouverture de ces propositions en présence du comité de finances, pour la vente de bons montant desdits bons; et que ceux qui seront offerts au plus fort escompte seront achetés jusqu'à concurrence de la somme encaissée.

Les propositions devront porter en suscription: "Proposition pour la vente des bons de la Première Municipalité."

Nlle Orléans, 27 octobre 1851.
28oct   J A DUREL, Trésorier.

CHARBON.

LE dépôt de charbon Louisiana, rue St-Louis, 161, entre Bourgogne et Dauphine, a constamment en main, un assortiment de toutes espèces de charbon, qu'il offre à vendre aux plus bas prix du marché. Les ordres peuvent être laissés chez E Conery, No 5, Front Nouvelle Levée, chez S Carr Jr, No 7 rue Bienville, et au dépôt où ils seront promptement exécutés.
6 sept—3m   W A HAYDOCK.

CHARBON—CHARBON.
Charbon Canel Anglais.

100 TONNEAUX en débarquement du navire Lapland, poteau No 20, Seconde Municipalité, et prêts à être délivrés. Envoyez vos ordres Nos 359, rue Royale; 77, rue de la Douane; 334, rue Bienville.   McBEAN, MILLARD & Co.
1 nov

McBEAN, WILLARD & Co.

TIENNENT constamment en main, à leurs ENTREPOTS, No 332, rue Tchoupitoulas, No 77 rue de la Douane, et No 359, rue Royale,

DU CHARBON
DE PITTSBURGH, ANTHRACITE, ANGLAIS ET DE CANNEL,

A vendre aux prix les plus bas du comptant.
5sep—a

M. ST-MARC,
Membre de l'Université de France, bachelier-ès-lettres et ès-sciences,

DONNE des leçons particulières de tenue des livres; (ses élèves joignent la pratique à la théorie); de langue et de littérature française: d'histoire et de géographie; de mathématiques et sciences naturelles; de langues anciennes, etc. Comme principal de collége, il a longtemps formé des bacheliers; il offre aux familles de compléter, au besoin l'instruction des jeunes gens qui se destinent à une profession élevée.

Son adresse: ST MARC, chez *M. Delcroix, rue de Chartres,* 106.

S'adresser, pour référence, à MM. Delcroix, O. Arnoux, G. Boyer et Norès.   23 sep—3m

ORLEANS HIGH SCHOOL.
RUE DE L'ESPLANADE Nos 58 ET 59.
ERASTUS EVERETT A. M. Principal et Propriétaire.

CETTE institution pour l'éducation des jeunes gens, ouverte en avril 1843, par M. Everett et plusieurs autres professeurs, a en peu de temps, pris place au nombre des meilleurs colléges du Sud.

La batisse ainsi que le lieu de récréation sont parfaitement distribués pour une maison d'éducation pour les externes.

Les différentes branches d'éducation sont enseignées par M. Everett et un personnel de professeurs recommandables par leurs bonnes mœurs, leurs profondes connaissances et une longue expérience de l'enseignement.

Les classes anglaises sont professées par M. Everett seulement; il s'appliquera, comme par le passé à donner à ses élèves une connaissance parfaite de la langue du pays. Les hautes classes suivront, avec la rhétorique, un cours de littérature anglaise et française.

Le cours d'étude comprend la grammaire et la littérature des langues Grecque, Latine, Anglaise, Française et Espagnole; l'Histoire, la Géographie, la Rhéthorique, la Versification, la Logique, l'Economie Politique, la Philosophie, la Tenue des Livres, l'Arithmétique, l'Algèbre, la Géométrie, la Trigonométrie, la Physique et la Chimie.

Les langues modernes (particulièrement l'Anglais et le Français) et les hautes mathématiques étant enseignées avec un soin tout spécial dans cette institution, les élèves qui se destinent au commerce y acquerront ainsi des connaissances précieuses.

L'organisation annuelle des classes élémentaires ayant été récemment complétée, et étant presque exclusivement instruite par le Principal et placée sous son contrôle immédiat pendant toute la journée, il peut répondre de leurs progrès rapides dans l'anglais, le français, l'arithmétique et l'écriture
31oct—1an

COUPONS DE L'ETAT—Quelques certificats de coupons ou mandats de l'Etat, à vendre par
R NUGENT & Co, 31, Union
27 nov—1m   Row, rue Carondelet

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,

A reçu une commission pour prendre des actes et représenter des absens, pour administrer des sermens, prendre des témoignages, recueillir des preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des Etats suivants, savoir: MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE-ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPPI, FLORIDE & TEXAS.
30avril—1an

Bobe vs Ed. Jean Maillard [illegible]

DANS LA TROISIÈME COUR de Juge de Paix pour la Paroisse d'Orléans.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus j'exposerai en vente publique le 27 décembre 1851, à dix heures du matin précises, sur les lieux, au coin des rues Race et Magazine,

Les améliorations faites sur les dits lieux et consistant en un lavoir, un hydrant, &c.

Saisis dans cette affaire.

Conditions: Comptant.   E. N. STRINGER,
Constable

9082—Thos. Grace vs J. H. Heidsham.

DANS LA TROISIÈME COUR de Juge de Paix pour la Paroisse d'Orléans.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, j'exposerai en vente publique le 27 décembre 1851, à onze heures du matin, sur les lieux, au coin des rues de la Course et St Jean Baptiste

Le contenu d'une [illegible].

Conditions de la vente: Comptant au moment de l'adjudication.   E. N. STRINGER,
15 déc—3en10   Constable

8490—William Irvine vs Walter Langdon.

DANS LA TROISIÈME COUR de Juge de Paix pour la Paroisse d'Orléans.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, j'exposerai en vente publique, le mardi [illegible] de dépot, rue Ecurie, entre les rues Royale et Bourbon le 26 décembre 1851.

Un lot de meubles meublant.

Conditions de la vente: Comptant, au moment de l'adjudication.   E. N. STRINGER,
15 déc—3en10   Constable

8756—T. Calvin Verret vs John Kennedy.

DANS LA TROISIÈME COUR de Juge de Paix pour la Paroisse d'Orléans.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, j'exposerai en vente publique le 26 décembre 1851, à midi précis, à mon magasin de dépot, rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon

Un lot de meubles meublant.

Saisi dans cette affaire. Conditions de la vente: Comptant, au moment de l'adjudication.
E. N. STRINGER,
15 déc—3en10   Constable

AVIS JUDICIAIRES.

CINQUIÈME Cour de District de la Nlle-Orléans.—Attendu que John Rose a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu John Mitchel décédé.—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,   J. O. CHALON,
22 déc—3en10   Dép. Greffier

CINQUIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que John Kraft a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feue Elizabeth Enderle, décédée.—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour,
J. O. CHALON,
22 déc—3,en10   Député Greffier

No 3830—Succession de James Erwin.

ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que John M. Batch s'est adressé à la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de James Erwin, Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans dix jours à dater de la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la demande du pétitionnaire ne serait pas accordée.

Bureau du Greffier, Nouvelle-Orléans, le 10 décembre 1851.   LOUIS R. COURTIN,
22dec—3en10   Député Greffier.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Attendu que Thompson H. Jack son a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Wm McIntyre, décédé intestat:—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,   A. J. VILLERE,
16 dec—3en10   Député greffier.

Philip Louis Massey vs. ses créanciers pour un atermoiement—No 5376.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Les créanciers de Philip Louis Massey sont par le présent notifiés, d'avoir à comparaître en l'étude de Théodore Guyol, notaire public en cette ville, samedi le 27 du présent mois, à 10 heures du matin, à l'effet de prendre en considération la proposition dudit Massey pour un atermoiement; et ils sont de plus notifiés que toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens sont suspendues et que Charles Singleton est nommé pour représenter les créanciers absents.

Par ordre de la Cour.   J. O. CHALON,
16dec—3en10   Député greffier

Succession de L. B. Macarty.

CINQUIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le second compte provisoire présenté par V. Roumage et A. A. Pardo, exécuteurs testamentaires de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,   A. BOISBLANC,
16 dec—3,en10   Député Greffier.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.
Le 13 décembre 1851.

EN vertu d'une résolution adoptée par le Conseil de la Municipalité No Deux, à sa séance du 9 décembre 1851—Avis est par le présent donné que dans non moins de vingt jours, à partir de la présente publication, le Conseil de la dite Municipalité procèdera à la mise en exécution de l'amélioration projetée et mentionnée dans la dite résolution, savoir: l'ouverture et le prolongement du chemin à coquilles de la rue de la Commune, à partir de sa terminaison actuelle jusqu'au chemin de la Métairie en ligne droite, sur une largeur de soixante pieds, adjacente à la propriété de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans—Conformément aux termes de l'acte relatif du 3 avril 1832, réglant l'ouverture, le tracé et l'amélioration des rues, etc.: dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et de l'acte supplémentaire au dite acte, approuvé le 3 mai 1847.
15 dec   A. D. CROSSMAN, Maire.

SEINES et EPERVIERS.
P. LEVERRIER,
Rue de Chartres, 76, entre Bienville et Conti.

CROIT devoir informer ses acheteurs et le public, qu'il vient de recevoir par divers navires, l'assortiment le plus complet qu'il ait encore eu dans son magasin, de seines et éperviers à petites mailles et très petites mailles, de toutes longueurs et hauteurs pour les habitans, depuis 3 brasses et demie jusqu'à 60 brasses. Il se charge aussi de faire confectionner toutes sortes de filets, à la convenance des personnes qui lui en feront la demande.
16dec

Dépôt de drap de Billard des premières fabriques françaises.

P. LEVERRIER, rue de Chartres, 76, entre Bienville et Conti, informe ses acheteurs qu'il vient de recevoir par le navire Minesota, du Havre, un assortiment complet de DRAP POUR BILLARD, et que, d'après un arrangement pris avec les dites fabriques, il recevra des envois successifs qui maintient droit toujours au plus grand complet cet assortiment. Il annonce aussi que ses prix seront toujours plus que jamais, au plus bas de la place.
6oct

[illegible] Messieurs les Rédacteurs,

☞ Veuillez annoncer M. LUCIEN DUBUC, comme candidat à la place de wharfinger de la 1ère Municipalité.   DES AMIS.

☞ Nous sommes priés d'annoncer M. EMILE RABOUIN, comme candidat à la place de Wharfinger de la Première Municipalité.   DES AMIS.

M. l'Editeur
☞ Veuillez annoncer que W. EDOUARD HIEFFEL est candidat à la place de wharfinger de la Première Municipalité.
10dec☞   LE PEUPLE.

☞ Veuillez annoncer le capitaine A. DUGAS, comme candidat à la place de wharfinger.
PLUSIEURS VOTANS.

Aux Contribuables de la Municipalité No 1.

AVIS est par le présent donné aux Contribuables qui n'ont pas encore payé les taxes sur propriétés foncières et esclaves, dues à la Première Municipalité, d'avoir à les payer avant le 1er janvier prochain, à défaut de quoi et après laquelle époque, tous les comptes non payés seront remis aux avocats de la Municipalité, afin d'en poursuivre le recouvrement.
CHS CLAIBORNE,
13déc—jusq. 1erjanv   Collecteur.

Bureau du Chemin de Fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton,
Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1851.

AVIS—L'élection annuelle des directeurs de cette Compagnie pour l'année suivante, aura lieu à ce bureau le lundi 12 janvier prochain, entre 10 heures A M et 2 heures P M.
Par ordre de la direction,
CHARLES BAQUIE,
12 déc—30   Secrétaire

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1851.

AVIS—L'élection annuelle de six directeurs de cette Compagnie aura lieu au bureau, rue de la Commune, le lundi, 5 janvier, entre 10 heures du matin et 2 heures P. M.
Par ordre   P. N. WOOD,
6déc—9   Secrétaire

ARTICLES DE PARIS.
G. LAVIE,
8, rue St-Charles, entre Canal et Commune,

DE retour d'Europe, a l'honneur d'informer ses anciens clients et ses amis en particulier, qu'il vient de terminer le déballage de ses marchandises reçues par les navires Galena de New-York, Lemuel Dyer, Isaac Bell et le State of Maine, du Havre, comprenant un grand et riche assortiment d'articles de fantaisie:

Chemises toile, nouvelle coupe, de divers prix,
Do coton devant toile do do,
Do de dessous en flanelle do,
Caleçons en toile et en flanelle do,

Bonneterie assortie, bretelles fines, cravates soie et satin, cravates Joinville et Grenadine, gants Jouvin, plumeaux, parapluies en soie et en coton, parfumerie extrait de Marquine; une grande variété d'objets en porcelaine, jolie étagères; des couteaux de toutes les prix, riche assortiment de bronzes des meilleurs maîtres, fournitures de bureaux, registres américains et français, portefeuilles et porte-monnaie, miroiterie, lorgnettes, peignes en écaille de toutes sortes, éventails riches, meubles et nécessaires pour cadeaux du Jour de l'An, bonbons fins et chocolats en boites riches et en porcelaine de diverses grandeurs; articles pour salle d'armes, de pour la pêche et la chasse, coutellerie fine, trousses de voyage; une grande variété de poupées de toutes grandeurs; jeux de toutes espèces, un grand assortiment de cartes à jouer, billes et queues de billard; articles de dessin, paroissiens en velours et formulaires de prières; une grande quantité de chapelets montés en or et en argent, quelques articles en bijouterie fine; fourniture et flacons, tableaux sujets variés (demi-relief); articles pour toilette, un grand assortiment de lunettes, jumelles et lorgnettes, verres de lunettes, etc.

Toutes ces marchandises ayant été choisies par lui-même en fabrique, il les vendra donc à des prix excessivement réduits.   8 déc—30r

LEÇONS D'ANGLAIS ET DE MATHEMATIQUES.

LE soussigné donnera des leçons particulières d'anglais et de mathématiques.
LEWIS ELKIN, Passage de la
21 nov—1m   Bourse, No 12, (Duncan buildings.)

No 34, Rue de Chartres, encoignure Douane.
OLYMPE,

A L'HONNEUR de prévenir les dames qui désirent mériter le patronage toujours croissant qu'elle doit à leur bienveillance, qu'elle vient d'établir au-dessus de son magasin, pour la vente des chapeaux, coiffures et manteaux, des salons qu'elle a fait orner et meubler avec le plus grand soin.

Ces salons seront inaugurés aujourd'hui lundi, 8 du courant, par l'ouverture d'un nouveau choix de chapeaux et capotes, bonnets, coiffures de théâtre, fleurs artificielles &c, reçus par les derniers arrivages de France et qui ne laissent rien à désirer sous le rapport du goût et de l'élégance.   8déc

Victor Hébert et Co.,
149, RUE DE CHARTRES.

Reçu par le navire State of Maine du Havre:

Chants et Chansons populaires de France, illustrés, à 5 cents la livraison.

Musées et Fées, historiettes femmes mythologiques magnifiquement illustrées, à 10 cents la livraison; Pierres de théâtre, nouvelles;

Aussi—Quelques romans populaires illustrés.

Abonnements à placer pour l'année courante
Modes parisiennes,
Magasin des Demoiselles,
Conseiller des Enfants,
Revue Pittoresque
Id Catholique (l'Image);
Bulletin de thérapeutique,
Connaissances médico chirurgicales;
L'abonnement aux Débats (Par Beaumer)
Abonnement à l'Illustration pour 1852 et à toutes les publications françaises littéraires et scientifiques.   8déc

Giquel et Jamison,
18, RUE CHARTRES,

ONT constamment en main et offrent en vente à des prix bien réduits, un grand assortiment des articles suivants:

SOIERIES

Broché et damassé riche,	Soie changeante;
Moiré antique;	Gros d'Afrique,
Gros de Naples,	Rayées et carreaux,
Pouli de soie unie,	Poplines unis et carreaux.

Satins de toutes couleurs,
Marcelines et florences,
CHALES
Crêpe de Chine de toutes couleurs, cachemire, mérinos

MOUCHOIRS BATISTE
Brodés, rivière, festonnés, ourlets, vignettes
CACHEMIRES ET MOUSSELINES DE LAINE
Mousselines de laine imprimées riches;
Cachemire do do do;
Tartans unis et carreaux;
Cachemire à carreaux;
Mérinos toutes couleurs;
Mousseline de laine unie.

ARTICLES DEUIL

Bombazine,	Alépine;
Alpaca;	Chaily;
Bombazettes;	Grenadine;
Crêpe de Chine;	Satin de Chine;
Cols en crêpe;	Mouchoirs gaze;

Voiles crêpe lisse; Mousseline laine noire.

BONNETTERIES.
Chemises et caleçons mérinos, [illegible] coton.
Bas blancs, écrus, couleurs et noirs,
Bas noirs, blancs et unis,
Chaussettes coton et soie,
Chaussettes et bas mérinos,

BRODERIES.
Cols et pélerines brodés riches, cols mousselines et jaconats pour dames, do do enfans, mouchoirs du do très riches, ombrelles et parasols.

DAMAS.
Laine et soie à rideaux, do do coton do do, cotons de toutes couleurs, rideaux en mousseline brodés, do do tul e do, bobinet à moustiquaires, mousseline damassés et carreaux, passementeries, glands et embrasses.   GIQUEL & JAMISON,
4 déc   18, rue de Chartres

LORGNETTES DE THEATRE.

C. DUHAMEL, opticien, rue de Chartres, 56 vient de recevoir un riche et complet assortiment de lorgnettes jumelles et simples, pour le théâtre, des modèles les plus nouveaux, en nacre, écaille, ivoire, buffle verni &c. garanties de la meilleure qualité; quelques unes sont de véritables Chevalier, un rare modèle de patience et de travail. Il invite les personnes qui désireront voir ces objets à visiter son magasin. Aussi, toute espèce de lunettes, de verres et d'instruments de mathématiques et de physique.   16dec—1m

A VENDRE en débarquement du navire Reia deer:
75 caisses fruits assortis à l'eau de vie;
25 do prunes do
30 do abricots do
45 do poires do
25 do cailles do
10déc   Par F. ROUMIEU.

VINS VIEUX EN CAISSES—25 caisses vin rouge Chateau Margaux 1846;
30 do do Chateau La Rose 1811;
A vendre par NADAU DU TREIL,
9 déc   26, rue St-Louis

30 BARILS brandy de New York;
30 huitièmes do do;
25 barils madère de Sicile;
50 do madère commun;
A vendre par NADAU DU TREIL,
9 déc   26, rue St-Louis

50 Caisses vieux vin du Rhin, de diverses marques;
150 do absinthe et kirsch do;
Muscat, curaçao, &c, à vendre par
NADAU DU TREIL,
9 déc   26, rue St-Louis

Charbon—Charbon.

CHARBON de Pittsburgh de 1re qualité, en gros morceaux, sans mélange, à vendre en quantité qui conviendront aux acquéreurs, rendus sans frais aux plus bas prix du marché, par
CLARKE & GREENE,
19, Bank Place et 294, Magazine.
N. B. Charbon anglais et anthracite en grenier et barils.   28nov☞
pour dames.

SAVON ITALIEN MEDICINAL DE GOURAUD.

LA langue est impuissante à rendre la dixième partie des propriétés merveilleuses de ce savon. L'approbation publique a établi sa supériorité d'une manière irrévocable au dessus de toute contestation. Son efficacité est connue partout pour la guérison des taches de rousseur, du hâle, de la pâleur des boutons, dartres et ulcères, même les plus invétérées et les plus tenaces, des vers de l'épiderme et autres maladies de la peau. Outre ces qualités, c'est aussi le meilleur savon à barbe que l'on puisse employer.

La POUDRE SUBTILE de Gouraud, pour faire tomber les poils, sur n'importe quelle partie du corps, se recommande également.

Le Restaurateur de la chevelure ou vernis circassien, de Gouraud, est une admirable préparation qui prévient la chute des cheveux, en favorise la croissance et donne aux plus rudes le moelleux de la soie.

La Teinture Liquide de Gouraud change sur le champ les cheveux rouges ou gris en cheveux d'un noir lustré ou du plus beau châtain.

Le Rouge Liquide de Gouraud rend aux lèvres et aux joues pâles une admirable teinte vermeille, que le frottement même ne peut enlever.

Le Blanc de Lys, de Gouraud, est sans égal pour les teints âcres, rouges et trop hauts en couleur.

Les préparations du docteur Félix Gouraud ne se trouvent véritables que chez son unique agent
G. FARGUE,
Magasin de nouveautés, No 26, rue St-Charles, sous le Verandah.   8 oct—3m

5000 Sangsues! Sangsues! SANGSUES—Reçues par le steamboat Ohio, garanties hongroises et fraîches, à vendre en gros et en détail, à l'entrepôt général, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo.

Le même entrepôt reçoit des ordres pour la campagne et fait les expéditions promptement à de prix modérés.   J P SOUBIRAN

100 Piastres de Récompense.

Parti marron le mardi 5 août dernier, le mulâtre nommé ROBERT REED, âgé de 30 à 35 ans, teint clair, taille de 5 pieds 6 pouces, pesant environ 160 livres; il regarde de travers et a toujours l'air mécontent. La susdite récompense sera donnée à quiconque remettra ledit esclave au soussigné. L'on suppose qu'il s'est échappé dans un état ivre.   F. FABRE & CO,
12 nov—☞   29, Magasins.

VENTES DE CE JOUR.

[illegible] de Paris à crédit.
PAR F. H. PETITPAIN.

LUNDI, 22 décembre, il sera vendu à dix heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal, [illegible] de différentes [illegible] et qualités, [illegible] qui mérite l'attention des acheteurs.

Conditions au-dessus de $300 à 90 jours de crédit: les [illegible] pourront être examinées de bonne heure par les acheteurs le jour de la vente.   17 dec

VENTES A L'ENCAN.

Vente d'une Sucrerie et Esclaves, pour opérer un partage entre les propriétaires.

PAR J. A. BEARD & MAY.

LUNDI, 12 janvier 1852, il sera vendu par J. A. Beard et May, encanteurs, à midi, dans la Rotonde de l'Hôtel St Louis, afin d'effectuer un partage à l'amiable entre les propriétaires,

La belle HABITATION établie en sucrerie, située dans la paroisse Plaquemines, sur la rive droite du fleuve, à environ seize milles au-dessous de la Nlle-Orléans, connue sous le nom d'habitation Bellechasse, mesurant cinquante-sept arpents et demi de face au fleuve Mississipi, sur quarante arpents de profondeur, et contenant environ 2,300 arpents.

Ensemble avec cent vingt-neuf esclaves des noms et âges suivants:

Hommes.

1—Charles Patterson, charpentier, 26 ans.	24—Reuben, 20 ans.
2—Fox Fletcher, ingénieur et forgeron, 45 ans.	25—[illegible], 20 ans.
3—Mitchell, 24 ingénieur, 32 ans.	26—[illegible], 40 ans.
4—Aaron, 24 ingénieur, 30 ans.	27—Richard, 32 ans.
5—Syphax, maçon, 35 ans.	28—Stephens, 35 ans.
6—Austin, sucrier, 35 ans.	29—Rob, 20 ans.
7—Valentin, sucrier, 21 ans	30—John Smith, 35 ans.
8—Harry, chaudronnier, 35	31—Phil, 18 ans.
9—Phil. Griffin, chaudronnier, 50 ans.	32—Allen, 20 ans.
10—Cornelius, chef conducteur, 40 ans.	33—Zamon, 35 ans.
11—Cesar, 24 conducteur, 40 ans.	34—Julius Jackson, 35 ans.
12—Armstead, palefrenier, 40 ans.	35—Butler Peter, 60 ans.
13—Wm Sharkey, 40 ans.	36—Zenon, 60 ans.
14—Amos, 30 ans.	37—Peter Tucker, 45 ans.
15—Isaac, 30 ans.	38—Jim Rouge, une jambe, 50 ans.
16—Wilson, 30 ans.	39—John, 34 ans.
17—Davy, 18 ans.	40—Jones, 30 ans.
18—Aza, 33 ans.	41—Frank, 40 ans.
19—Pusby, 30 ans.	42—Gilbert, 30 ans.
20—Bill Johnson, 30 ans.	43—Henry, 12 ans.
21—Allen, 60 ans.	44—Hampton, 14 ans.
22—Che Terry, 30 ans.	45—Peter, 26 ans.
23—Jesse Garrett, 35 ans.	46—Geo Hogan, 40 ans.
	47—Tom Hogan, 35 ans.
	48—Ostor, 60 ans.
	49—Geo Bowden, 34 ans.
	50—Sam, 18 ans.
	51—Aubrey, 12 ans.
	52—Jim Cooper, 30 ans.
	53—Squier, 30 ans.

Femmes.

[Liste de femmes, Nos 1-54, illegible en grande partie: 1 Rosette, 26 ans; 2 Sally; 3 Molly; 4 Maria Cooper, 50 ans; 5 Harriet Cooper, 30 ans; 6 Maria Johnson, 30 ans; 7 Charity, 40 ans; 8 Maria Kitty, 30 ans; 9 Becky, 40 ans; 10 Caroline, 35 ans; 11 Philles, 40 ans; 12 Maria Davis, 30 ans; 13 Oskey, 25 ans; 14 Annette, 20 ans; 15 Maria Wright, 25 ans; 16 Fanny Wirt, 40 ans; 17 Philis, 30 ans; 18 Kitty, 30 ans; 19 Courtney, 30 ans; 20 Matilda Garnett, 30 ans; 21 Susan, 30 ans; 22 Ann, 30 ans; 23 Casty, 35 ans; 24 Molly, 20 ans; 25 Patsey, 28 ans; 26 Catherine, 20 ans; 27 Pauline, 35 ans; 28 Becky, 22 ans; 29 Sophy, 40 ans; 30 Elizabeth, 34 ans; 31 Venus, 60 ans; 32 Mary, 18 ans; 33 Jenny, 26 ans; 34 Martha, 30 ans; 35 Polly, 18 ans; 36 Eleanor, 12 ans; 37 Matilda, 25 ans; 38 Elise, 24 ans; 39 Minter, 62 ans; 40 Julia, 30 ans; 41 Maria Jones, 35 ans; 42 Racheal, 20 ans; 43 Rachel, 60 ans; 44 Vina, 24 ans; 45 Charlotte, 30 ans; 46 Isabelle, 20 ans; 47 Emma, 12 ans; 48 Little Francis, 30 ans; 49 Harriet, 40 ans; 50 Little Becky, 17 ans; 51 Sophia, 17 ans; 52 Lucy, 35 ans.]

Récapitulation:
15 négrillons de 10 ans et au-dessous.
11 petites négresses do do
50 hommes.
53 hommes parmi lesquels se trouve un grand nombre d'esclaves de valeur hors de ceux qui sont énumérés dans la liste.
129 esclaves.

AUSSI—Les mulets, bêtes à cornes, chevaux et les instruments aratoires de ladite habitation qui est parfaitement pourvue de tout ce qui est nécessaire à la récolte y compris environ 1000 barils de maïs en dépôt et un approvisionnement de foin pour l'année.

Les bâtisses de l'habitation consistent en

1o Une maison de maître spacieuse et commode

2o Une sucrerie en briques et une purgerie avec un appareil complet de Rillieux pour faire le sucre, avec toutes les installations nécessaires pour raffiner le sucre de toute une récolte. Une machine à vapeur et un moulin à cannes et un four pour faire du noir animal, &c. Le tout en parfait ordre.

3o Un moulin à scie à vapeur et à moulin.

4o Une machine à décortiquer, de la force de 25 chevaux.

5o Ecurie, magasin à foin, hôpital, &c.

L'habitation est entourée d'une levée dont la hauteur a été augmentée cette année, et à l'aide d'une machine à dessécher elle est parfaitement à l'abri des eaux du derrière, des caveaux et des dommages provenant des fortes pluies. La récolte actuelle est estimée pouvoir donner 900 boucauts et comprend plus de 300 arpents de cannes plantées.

Pour de plus amples informations ou pour visiter l'habitation, s'adresser aux encanteurs.

Conditions de la vente—1/4 au mois comptant, la balance à 1, 2, 3, 4 et 5 ans de crédit en billets portant six pour cent d'intérêt et divisés en coupons convenables aux vendeurs, l'intérêt payable annuellement. Les billets seront garantis par une hypothèque sur la propriété et le premier billet doit être endossé à la satisfaction des vendeurs en cas de non paiement à l'échéance; les billets porteront un intérêt à 8 pour cent de la date jusqu'à parfait paiement.

Des propositions seront reçues jusqu'au jour de la vente, des personnes qui désireraient acheter seulement la moitié indivise de ladite habitation et des esclaves.

Les actes de vente devant Théo. Guyol, aux frais des acquéreurs.   24dec

MARCHANDISES SECHES,
Bottes, Souliers et Chapeaux,
Encoignure Magazine et Commune,
Nos 11 et 13.

LES soussignés ont maintenant en main et continueront à recevoir d'Europe et du Nord, un grand assortiment de marchandises sèches américaines et européennes, convenables pour ce marché, et qu'ils offrent à vendre à des conditions avantageuses.

Leur stock de marchandises sèches comprend les articles suivants:

COUVERTURES pour nègres, françaises et anglaises.
COTON de Lowell 3/4 4/4.
COTON blanc et écru 3/4 7/8 4/4.
LINSEYS et JEANS du Kentucky et de Georgie,
LINSEYS à carreaux pour domestiques.
FLANELLES blanche, bleue, jaune, rouge et verte.
COTONNADE et OSNABURGS, spécialement pour habitation.
MOUCHOIRS MADRAS et imitation pour nègresses.
SATINETS bleu noir et mêlé.
CALICOS, ginghams, robes et barèges français.
CALICOS mérinos, ALPACCAS et bombazines assortis.
BAS, chemises de peau, cravates et GANTS anglais.
BAS et chaussettes allemands.
MOUSSELINES SUISSES, à carreaux, blanche, en couleur et à fleurs.
POPLINE IRLANDAISE.
BRETELLES en gomme élastique, cols, dentelles, etc.
PARAPLUIES en soie et coton.

Ils offrent aussi en vente un assortiment complet de BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX, manufacturés pour eux.

Chaussures de Kussell,
Pour enfants et jeunes gens de toutes grandeurs.

Bottes,
En peau de veau et kip; do de bœuf, pour habitation, pêcheurs, etc.

Brodequins,
En cuir patenté, peau de veau et de bœuf, de toutes qualités, pour hommes, jeunes gens et enfants.

Bottines, Brodequins et souliers,
Pour dames, demoiselles, enfants et servantes, de toutes qualités.

Chapeaux et Casquettes,
De tous genres, grandeurs et qualités, pour hommes, jeunes gens et enfans, et très convenables pour ce marché. Les acheteurs sont respectueusement invités de venir examiner notre stock avant de faire leurs achats.
11dec   NORTH BROTHERS

Compagnie d'Assurance de Liverpool et Londres, sur la Vie et contre l'Incendie.

CAPITAL autorisé—Deux millions de Piastres [illegible]
Surplus et fond en réserve $1,000,000
Capital actif, DEUX MILLIONS TROIS CENT QUARANTE MILLE PIASTRES.

Cette Compagnie offrant par son grand capital et la responsabilité individuelle des actionnaires la plus parfaite sécurité au public, est maintenant prête à assurer à la Nouvelle-Orléans contre les risques des incendies aux conditions les plus avantageuses.

La diminution ordinaire des primes place les polices de cette compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies Mutuelles, et tous les règlements de pertes seront prompts et libéraux.

CHARLES BRIGGS, Agent,
Bureau, 130, Commune

Directeurs à la Nouvelle-Orléans:

Samuel Nicholson	A. Heine	The Sellar
A. Lanfear	G. A. Holt	Wm Mure
Wm Fellowes	J. B. Behn	C. Bullitt, E. Ogden

Directeurs à New-York:
JAMES BROWN, Président.
FRANCIS COTTENET, Vice-Président

George Barclay,	Francis Griffin,	Ed. F. Sanderson,
Mark W. Collet,	Mortimer Livingston,	W. S. Wetmore,
C. W. Faber.		Royal Phelps

ALFRED PELL, Secrétaire-résident

Directeurs à Liverpool:
WM NICOL, Président.
JOSEPH C. EWART—JOSEPH HORNBY, Vice-Présidents

The Brocklebank,	Robt Higgin,	Edw. Moon,
Wm. Dixon,	Geo. Holt,	Lewis Mosley,
Wm. Earle,	John Hore,	Jos. Shipley,
The Brw. Gladstone,	Geo Hall Lawrence,	Herman Stolterfoht,
George Grant,	John Marriott,	John Swainson
Fras Haywood,		

SWINTON BOULT, Secrétaire.

Directeurs à Londres:
WM EWART, P. M., Président.
GEO. FREDERICK YOUNG, Vice-Président.

Sir Wm. P. De Bathe Bart.	John Ranking,
Wm. Brown, M. P.,	Jas M. Rossetter,
Mathew Forster, M. P.,	Seymour Teulon,
Frederick Harrison,	Swinton Boult,
James Hartley,	Ross de Mangles.
Hon. F. Ponsonby,	

BENJAMIN HENDERSON, Secrétaire-résident
19dec

VITRES—800 caisses vitres françaises double et simple, à vendre par
W F VREDENBURG & CO.
17dec   29, Vieille Levée

GRAITES—1500 graites assortis de prix et de grandeurs, à vendre à des prix réduits.

Les soussignés se chargent aussi de les faire poser partout où l'on pourrait le désirer.
S MASPEREAU & CO,
20nov   25, rue Condé

MATCHES.

LES allumettes de L. A. Guillemain rue du Cirque, No 200, et celles de M. Lacour, de New York, sont à vendre chez J. B. LANG, No 150 rue de Chartres.

Bois de construction—Bois de construction.

LES soussignés ont constamment en mains un grand assortiment de bois blanchis, tels que planches, plafonds et voliches; aussi, des bois de construction de toutes dimensions, qu'ils offrent à vendre aux prix réguliers du marché, soit pour du comptant, soit pour des acceptations de la ville.

Tous les ordres qui leur seront laissés soit à leur bureau tête du Vieux Bassin, encoignure Toulouse, ou chez leurs agents, MM. Legendre et Fenier, No 1, rue Bienville, seront remplis dans le plus bref délai.
12mars   DE POUILLY & GAGNET.

Bureau de Placement et Agence Générale.

M. G. POTIER a ouvert un Bureau de Placement et d'Agence Générale au No 24, rue de l'Hôpital. Il s'engage, sur demande, à fournir des domestiques, ouvriers, travailleurs, etc. On peut de la campagne s'adresser à lui par lettres combées à la poste.   19nov☞

VINS—20 barriques vin Bergerac;
100 paniers huile vierge
50 barriques vin rouge pour familles;
25 barils vin blanc bon ord
8 1/4 Cognac vrai calmont;
50 barils Porto-wine,
50 caisses de vin rouge vrai Chateau Léoville 1845;
100 do do ordinaire;
60 milliers bouchons demi fin;
12 estagnons eau d'oranger triple;
12 do eau de rose do.
A vendre par   L. MAJESTE,
20dec—a   60, Vieille Levée

Habillements à la mode, d'Automne et d'Hiver.

☞ F. FABRE & CO, No 29, rue des Magasins, appellent l'attention à leur grand assortiment d'HABILLEMENTS A LA MODE manufacturés par leur maison, 81, William Street, New York, qui n'est surpassé pour le goût et la qualité par aucune maison de cette ville, et qu'ils offrent en vente à des prix très modérés. Nos amis sont priés de venir examiner notre stock.   F. FABRE & CO.   14 oct

Fdo de FUENTES.   J. CHALARD.
FDO. DE FUENTES & CO.,
Négociants Commissionnaires.
IMPORTEURS DE VIN DE BORDEAUX, EAUX DE VIE ET DE CIGARES DE LA HAVANE, ETC.
9déc—6m   22, Vieille-Levée

MAGASIN DE SELLERIE
DE
Newark, N. J.

ANDREW G. BULL & Co, No 15, rue du Canal, Nouvelle-Orléans, entre les rues Camp et Magasins, manufacturiers et importeurs de selleries et tout article dans ce genre, ont constamment en mains un grand assortiment de selles, brides, martingales, malles de voyage, fouets, sangles, harnais et brides, peaux de sangliers, outils de sellerie et autres articles—Rue du Canal, No 15.
20 dec—ab   ANDREW G. BULL & CO.

VENTE A L'ENCAN.
Succession de [illegible].

PAR H. J. DOMINGON.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 19 novembre 1851, il sera vendu, à la Bourse St-Louis, samedi 27 de décembre 1851, à midi:

L'esclave LEAH, négresse, âgée d'environ 30 ans.

Conditions—Moitié comptant et la balance à six mois, en billets endossés à satisfaction et hypothéqués jusqu'à parfait paiement et 8 p0/0 l'an si le dit billet n'était pas payé à échéance, et ce, comme clause pénale seulement.

L'acte de vente devant Octave de Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur.   24 nov—5,en10r

Succession de Beverley Chew et Madame Théodora Chew.

PAR J. A. BEARD & MAY

SAMEDI 3 janvier 1852, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, en vertu d'un ordre de l'hon. J. N. Lea, Juge de la Seconde Cour de District de la Nlle-Orléans, daté du 21 novembre 1851, les propriétés et esclaves ci-après décrits, appartenant à la succession de Beverley Chew et de sa femme, madame Théodora Chew, savoir:

Onze lots de terre situés dans la ville de Lafayette, dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Fulton, St Andrews et St Mary, et désignés par les Nos 3, 4, 5, 8, 9, 10, 11, 20, 21, 22 et 23, d'après un plan qui sera exposé à la vente. Les lots 3, 4, 5, 8, 9 et 10, mesurent chacun 30 pds de face à la rue Fulton, sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles, excepté le No 3 qui mesure 124 pieds de profondeur. Le lot No 14 mesure 25 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue St Andrews, sur une profondeur de 175 pieds 6 pouces 1 ligne sur la ligne du No 3, et 177 pieds sur la ligne du No 13. Les lots 20, 21 et 22 mesurent chacun 30 pds de face à la rue Chippewa, sur une profondeur de 144 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 23 mesure 25 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue St Mary, sur un profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.

Vingt-six lots de terre situés dans le faubourg St John, 1re municipalité, étant le No 22, borné par les rues St John, Oak, Fourth et Fifth, et à quatre îlets seulement du Bayou St Jean, et bornés dans la derrière par les propriétés appartenant ci-devant à Madame Blanc. Et les esclaves suivants:

CASSALINE, âgée de 28 ans, bonne domestique de maison et bonne cuisinière.

ELIZA, 30 ans, parfaite cuisinière, affligée de rhumatismes.

JANE, 40 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, adonnée à la boisson.

CONDITIONS DE LA VENTE—Pour les propriétés foncières: Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par une hypothèque sur les propriétés, et portant intérêt à raison de 8 pour cent de la date à l'échéance, et en cas de non paiement 8 pour cent jusqu'à parfait paiement.

Pour les esclaves—Comptant.

Les actes de vente devant H B Cenas, notaire public, aux frais des acquéreurs.   24dec

PRIESTLEY & BEIN,
Marchands de Quincailleries, Ferrailles, Ferblanteries, &c.,
Nos 89 et 91, RUE DU CAMP,

REMERCIENT leurs amis pour le patronage libéral qu'ils ont reçu et appellent l'attention des habitans, des détaillants de la campagne, des ouvriers et autres de la ville, sur leur assortiment varié de marchandises qu'ils reçoivent directement des meilleures manufactures du Nord et d'Europe; leur stock est un des mieux assortis de la ville, et est digne de l'attention des acheteurs. Ils garantissent que leurs marchandises sont de première qualité. Les prix sont bas, et les conditions aussi libérales qu'aucune autre maison.

Les marchandises suivantes font partie du stock.

100 tonneaux fer anglais en barre, plat, rond, carré.
100 do do do do Tennessee.
100 do do do do Suède.
100 do do do do Cables.
100 do do do do Pensylvanie.
50 do do plaques à bouilloires do.
50 do do do Tennessee.
25 do do do à charrues do.
15 do do do à mou ures.
10 do do do à charrues de Suède.
500 paquets de tôle anglais, américain et de Tennessee, assortis, des Nos 16 à 26.
500 paquets fer pour cercles de barils et de citernes, assortis, de 5/8 à 4 pouces.
500 barillets clous coupés marque renommée de Weymouth et autres bonnes marques.
300 barillets grands clous à chaloupes.
1000 caisses ferblanc, marque Charcoal.
15000 livres étain, zinc, etc.
50000 do cuivre en feuille, de 10 à 150 livres la feuille.
250 douzaines haches de Collins et de Hunt.
250 do pelles et pioches de Ames et autres.
200 do cardes à coton, à laine, et étrilles; 200 douzaines moulins à café, marque véritable de Wilson, couteaux de table et de poche, rasoirs, etc. serrures américaines et anglaises de toutes descriptions, ferrements de portes à coulisses, loquets plaqués et galvanisés, garnitures de fenêtres, balances patentées, do à plateformes, enclumes, étaux, soufflets, chaînes de traits, do toute description, chaînes et ancres, houes de toutes descriptions et modèles, scies à bras, courbes et à moulin, de Rowland et Hoe, charrues de John King et autres, chaudières, marmittes et articles de fonte, chaudières françaises de 1 à 169 piastres, cordes goudronnées et de Manille, de toute dimension, étoupes, martinets, etc. huile de lin, de baleine, de cachalot et de lard, blanc de céruse pur de l'Atlantique, do de Brooklyn, Nos 1 et 2, peintures noire et jaune, vert de gris, Chrome vert et de Paris, meules et pierres à moulins, plomb en feuilles, barres et morceaux, tuyaux, &c, &c.

Ils sont aussi agents d'un grand nombre de manufactures qu'ils énuméreront plus bas.

AGENCE DE FER ET DE CUIVRE.

Les soussignés sont agents des manufactures suivantes, savoir:

FORGES DE ROLLING, du Tennessee, dont les bouilloires et autres ouvrages ont été examinés par des personnes compétentes, et qu'un rapport de la Chambre de Commerce a déclaré être des meilleures qualités.

MANUFACTURE DE CUIVRE DE SUMPHREYSVILLE, DES FOURNAUX DE MARION, pour chaudières à sucre, bouches de fourneaux, barres de grates, &c. MANUFACTURE DE TRAVAUX EN FER.

Toutes ces marchandises, en outre de leur stock, sont offertes à des conditions très libérales.
PRIESTLEY & BEIN,
11oct   89—91, Camp

Charrues, Charronnage et Quincaillerie.

LES soussignés étant les seuls agents, pour la vente des Charrues de Maysville, Kentucky des célèbres manufactures de Hall et de Ballenger, ont en magasin un grand assortiment en fonte et en fer battu, qu'ils offrent aux prix des manufactures, savoir:

125 Charrues de Hall en fer battu, sans coutre,

100	"	"	avec "	No 1 $5 50
67	"	"	"	" 1 7 00
24	"	"	"	" 2 7 50
20	"	"	"	" 3 12 00
25	"	Flukes		No 1 12 00
25	"	"		No 2 15 00
10	"	Rub soil		No 1 7 00
75	" Ballenger en fer battu sans coutre,			No 1 5 50
150	"	"	avec coutre,	No 1 7 00
50	"	"	avec coutre,	No 2 9 50
50	"	"	avec coutre	No 3 11 00
15	"	Flukes		No 2 13 00
11	"	"		No 3 15 00
10	" Ballenger (Yankee extended Bar,			No 1 5 25
90	"	"	Extended bar,	No 2 4 75
81	"	"	"	No 2 4 75

Avec un grand assortiment de Quincaillerie pour habitations, savoir: Chaînes, Clous coupés et forgés, Haches de Hunts, Pelles à douille et Irlandaises, Pioches de toutes qualités, Couteaux à cannes, Peintures à plaques et à gonds, Meules pour moulins, Colliers ordinaires en cuir et écossais; Cordes de Manille et goudronnées, &c. Ancres de tous; Poulies en fer avec roues de 7 pouces, et un grand assortiment de fer anglais et américain, Essieux en fer avec boîtes; Huile à lampes et de lin, Esprit de Térébenthine, Mastic, Vitres, et Peintures de toutes qualités.

HOGAN & TUREAUD,
ja: 7   Encoignure Douane et Levée

ACADEMIE D'ECRITURE,
ET DE TENUE DE LIVRES DE DOLBEAR,
Rue du Canal, No 56 (établie en 1838.)

Cette académie est ouverte de 7 heures A. M. à 9 heures P. M. Les élèves de cet établissement peuvent toujours trouver de bonnes places dans le commerce. On vient ici demander des commis &c. Il est peu de banques ou de fortes maisons de cette ville (où l'on ne trouve nos élèves. Classes pour les Dames, Messieurs et enfans.

Plumes en or de qualité supérieure, à vendre.
14oct   RUFUS DOLBEAR, 56 Canal

Sirop Vermifuge
DU DR. EDOUARD MARTIN,
SANS ODEUR NI SAVEUR DÉSAGRÉABLES.

LA MELIA AZEDARACH, (*Folios Bipinnatis, Linnæus, Classe X, Decandria Monogyna.—Jussieu, Classe XIII, ordre II, Meliaceæ.—Tournefort, Classe XXI, Arbres Rosacés*), un des plus beaux ornemens des forêts de la Louisiane, dont la racine avait, depuis quelque temps, chez un très petit nombre de personnes, la juste réputation d'être le meilleur Vermifuge connu, nous fournit le principe actif du composé dont le nom se trouve en tête de cette feuille. Ayant recherché avec le plus grand soin, dans l'écorce de la racine de cet arbre, le principal agent qui produit de si beaux résultats dans les maladies vermineuses des enfans, nous sommes parvenus à l'extraire dans toute sa pureté, et l'ayant combiné avec d'autres plantes toniques qui nous sont presque toutes fournies également par la Louisiane, nous sommes arrivés à composer un Sirop Vermifuge, dont l'efficacité est aujourd'hui hors de doute.

Ce Sirop, d'une saveur presque agréable, peut être administré aux enfans les plus délicats sans le moindre danger. Son usage continué pendant trois jours, à des doses d'autant plus rapprochées que l'enfant est plus âgé et plus robuste, expulsera infailliblement les vers intestinaux, qui sont la source de tant de maladies graves et souvent fatales aux enfans.

Beaucoup de mères de familles, effrayées des conséquences qu'ont produit les divers Vermifuges qui ont précédé celui-ci, ne l'ont administré qu'à des doses très minimes à leurs enfans. Il en est résulté un effet peu satisfaisant, qui aurait pu, peut-être compromettre l'avenir du Sirop Vermifuge, si plusieurs de nos médecins les plus expérimentés n'avaient, par de sages prescriptions, réglé les doses définitives adaptées aux différens âges des enfans.

Afin de ne pas affaiblir les petits malades par une diète trop prolongée, nous avons modifié les doses primitives de la manière suivante:

Pour un enfant de 2 à 5 ans, trois cuillerées à café par jour, à une ou deux heures d'intervalle. Au-dessus de 5 ans, une cuillerée à bouche aux mêmes intervalles. Ne laisser rien prendre entre la première et la troisième dose. On pourra donner à manger à l'enfant une heure après la dernière dose.

L'usage du Vermifuge doit être continué pendant trois jours consécutifs.

Composé entièrement d'extraits végétaux le Sirop Vermifuge ne produit aucun de ces accidens graves qui, plusieurs fois se sont déclarés après l'administration des Vermifuges jusqu'ici en usage.

☞ Préparé et à vendre par
E. E. MOUGIN, Pharmacien,
15av—1an   Encoignure Dauphine et Douane.

VERITABLE
Huile de foie de morue,
De Rushton, Clark & Co.

CE précieux remède a été introduit par nous depuis environ douze ans, au corps médical, et a fait dans ce peu de temps plus de progrès dans la faveur publique qu'aucun autre remède. Il a été employé avec le plus grand succès, même dans les cas les plus désespérés, et les derniers rapports des hôpitaux de New-York et de la Pennsylvanie le recommandent pour la guérison des affections pulmonaires et de toutes les maladies de poitrine. Il possède en outre le grand avantage sur tous les autres remèdes, d'augmenter au lieu de diminuer les forces du malade, aidant ainsi la nature à se rendre maîtresse du mal.

L'huile de nos manufactures doit à sa qualité supérieure ainsi qu'à sa pureté, l'avantage dont elle jouit sur toutes les autres. Plusieurs personnes ont cherché à imiter la marque et la forme de nos bouteilles afin de répandre dans le public à des huiles inférieures ou des huiles altérées. Or, est article contrefait de la sorte a pris des effets nuisibles que salutaires. Nos bouteilles portent notre signature sur le bouchon sont fixées à l'extérieur.

ATTENTION!—Demandez l'Huile de Foie de Morue de Rushton, Clark & Co., et voyez si notre signature se trouve sur le bouchon.

A vendre par R Jarvis & Co., J Wright & Co., Sickles & Co., Randolph & Pope, et par les droguistes généralement, où des pamphlets seront délivrés gratis donnant la manière de se servir de cette huile.   25 oct—3m

COGNAC PELLEVOISIN—10 1/2, 20 1/4, 100 1/2 pipes de preuve, pâle;
1/2, 20 1/2, 20 1/2 pipes 3e preuve, pâle de 1835;
1/2, 10 1/2, 20 1/2 do do do de 1845.
A vendre par
TH BAILLY BLANCHARD & Co,
8oct—1m   23, rue de la Douane

VENTES DE CE JOUR.

PAR R. B. SYKES, *encanteur.*
Eaux de vie françaises, Vins, Sardines, Fruits, &c. &c.

LUNDI 22 courant, à 10 heures, il sera vendu aux magasins des importeurs, MM. Eug. Rocheran & Co, 17 et 19, rue St Louis

600 cotes, demi, quarts et huitièmes de pipes d'eaux de vie françaises de choix et médium, des marques suivantes: Vieux Cognac, A Camus, et Charles, Lalonzelaie, Boisseau, H Baton, Marquet, J Lemprey, Lobes, Jos Hennessey, Otard Dupuy, Martel, Castillon, Lagrange, Bunker Hill, &c.

8 caisses truffes; 9 do vin du Hock;
8 do cerises à l'eau de vie; 18 paniers Champagne;
40 do eaux de fleurs d'oranger; 4 caisses curaçao,
20 do guignolet; 22 cas. fruits à l'eau de vie,
50 do vin rouge St Julien;
24 quarts de barrique Madère;
150 caisses Sardines en 1/2 et 1/4 de boîtes.

Une partie de ces eaux de vie est extra supérieur, et le tout d'importation directe et ayant droit au drawback.

Conditions—$300 comptant; de $300 à 500, 60 jours; de $500 à 1,000, 4 mois; au-dessus de $1,000, 6 mois, en billets à la satisfaction des vendeurs.

Des catalogues détaillés seront prêts le 15 du courant.   11dec

AVIS—Les soussignés ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont ouvert un magasin d'encan, rue de Chartres, No 99, près la rue Conti, où ils recevront toutes espèces de marchandises, particulièrement les marchandises sèches pour être vendues à l'encan. Les ventes auront lieu tous les jours (samedi excepté étant le jour de réglement des acheteurs.) Ils comptent sur le patronage du public et de leurs amis qu'ils espèrent satisfaire par leur activité et leur exactitude.
12déc—1m   CASSOU & Co

AVIS D'ENCAN.
BERNARD TURPIN, ENCANTEUR,
No. 20, Vieille-Levée.
Jours réguliers pour la vente:
Lundis et Mercredis.

VENTE PAR CATALOGUE—TOUS LES SAMEDIS. Avances d'argent sur dépôt de marchandises.
6oct—6m   Nlle-Orléans, 6 octobre 1851.

Propriétés à vendre à l'amiable,
PAR J. A BEARD & MAY,
No 8, Arcade Banks.

DEUX beaux magasins situés rue du Camp, une belle maison en briques à deux étages, rue Constance,

Une maison commode, rue Dauphine,

Une maison à deux étages, bien située rue St Philippe, à Lafayette.

Une jolie résidence à l'encoignure Camp et Robin.

Un magasin, rue de Chartres, entre Conti et St. Louis.

Une maison en bois à deux étages, rue Race, près Magazine,

Une maison " " " Basin, près Annonciation.

Une belle maison avec de belles améliorations et jardin, dans la partie haute de Lafayette près du chemin de fer.

Un beau carré de terre entouré, rue Nayades, à Lafayette.

Deux carrés de terre près de la raffinerie à Lafayette.

Quatre terrains de choix, encoignure Jackson et Prytanée, à Lafayette.

Une maison commode, avec un beau jardin, rue Laurel, à Lafayette.

Plusieurs carrés de terre, de choix (quelques-uns améliorés) situés à Jefferson City, Richerville, Hurtaville, Greenville et Carrollton.

Treize carrés de terre, dans la seconde municipalité, bornés d'une part par les rues de la Commune et Poydras, et de l'autre par les rues Galvez et Broad.

Tous ces carrés sont terre haute et seront vendus à long terme.

Une belle habitation et les nègres, à St Bernard.
Une " " à Jefferson.
Une " " Est Baton Rouge
Une " " Iberville.

Convenables pour une sucrerie ou pour vendre du bois.   17 nov

Charbons Cannel des Mines de Peyton, Virginie.

LES soussignés ont en main 10,000 barils de ce célèbre charbon, tant renommé pour sa propreté et le brillant de sa flamme.

Il est particulièrement recommandé pour les parloirs, chambres à coucher et bureaux.

Les familles sont particulièrement invitées à en faire l'essai, car il est maintenant en concurrence avec le cannel anglais, et peut être délivré en tout temps à $1.

Prix—$9 le tonneau délivré.

Les ordres seront reçus à la maison de Banque de Horace Bean et à notre bureau 217, rue du Camp, et seront promptement exécutés.
MORTIMER TURNER & Co.

N B—Comme plusieurs autres charbons de la Virginie sont vendus sous le nom de Virginia Cannel, nous prévenons les consommateurs que le seul véritable est celui que nous avons en main.

Nous avons autorisé M. E D Bernard à nous servir d'agent pour la vente de nos charbons dans la partie basse de la ville. Les ordres peuvent être laissés à son bureau No 24, Passage de la Bourse, entre St Louis et Conti.   3déc—1m

Lagay et Lecanu,
36, RUE DE CHARTRES, 36,
HABILLEMENS D'ENFANTS.

NOUS avons reçu par le navire Emperor, du Havre, et par les steamships Union, Empire City, Winfield Scott et Georgia, de New-York

Un très grand assortiment d'habillement d'enfans, de la plus haute nouveauté, comprenant toutes les dernières modes de Paris et du Nord, que nous offrirons en vente cet hiver au plus bas prix possible.

L'assortiment consiste principalement en:

Blouses pour enfans de 2, 3, 4 et 5 ans, en étoffes nouvelles, telles que: satin de Chine, popeline croisée, mérinos double, drap, couleurs variées, le tout chamarré extra riche.

Blouses, 2 ans à 5 en drap, popeline, mérinos, modes, Ste Marie, Raphaël.

Blouses, 2 ans à 5, en satin Chine et drap, modes, Montagnardes, Républicaines.

Blouses, 2 ans à 6, en drap là, couleurs assorties Orientales, Polonaises, &c.

Blouses, 2 ans à 7, en étoffes nouvelles, modes, Ecossaises, Basquines Hongroises &c.

Pour 5 ans à 8.

Vestes en drap fin, Algériennes, Cracoviennes, et Bretonnes chamarrées et unies.

Vestes Monte Christo, Basquettes et Basquines en drap et mérinos, unies et chamarrées.

Vestes Napolitaines, Mousquetaires, &c., extra.

Vestes Hongroises, Polonaises, Russes et en satin Chine, drap, mérinos, &c.

Vestes chamarrées, Talma, moyen âge.

Pantalons casimir et drap, tous les nouveaux dessins de cet hiver.

Pour 9 ans à 12.

Gilets en cachemire, drap, satin, soie et gros de Rn, tous les nouveaux dessins pour enfans.

Pantalons nouvelles coupes, en casimir, drap et mérinos, &c.

Monte Christo et Bretonnes en drap noir, bleu, bronze, &c.

Manteaux en drap, 2 ans à 15.

Manteaux en étoffes Ecossaises bon marché, 2 ans à 10.

Manteaux Monte Christo extra riche, 9 ans à 15.

Gilets Ronds à taille, nouvelle mode.

Paletots courts et sacs à très bon marché.

Pour 13 ans à 16.

Redingotes nouvelles en drap noir, bleu, bronze, vert, &c.

Pardessus à la Française, genre nouveau.

Office coats et Cero Gordo dans tous les prix.

Paletots et sacs en tweeds, casimir, drap, pour travail et pour collége.

Pantalons et gilets, un très grand assortiment, &c.

—AUSSI:—

Chemises blanches et couleurs.
Foulards et mouchoirs de batiste.
Bretelles, cravates mousselines et cols.
Chemises de peau et caleçons.
Chaussettes laine et coton rayées, &c., &c.
LAGAY & LECANU,
14 oct   36, rue de Chartres

A VENDRE à l'arrivée du navire Medemsek, venant de Bordeaux, et attendu incessamment:
300 barriques vin rouge, différentes marques;
[illegible] barils vin blanc;
[illegible] caisses de 12 bouteilles, vin rouge;
12 barils vieux Cognac;
4 balles bouchons;
3 jarres saucissons;
6 caisses fruits à l'eau de vie; à vendre par
X LAMBERT,
12 déc   66, rue des Magasins

Au Drawback.

EN débarquement du navire Medemsek, de Bordeaux, à vendre par les soussignés
20 quarts de pipes vieille eau de vie Eyquem,
20 do 1re preuve do Th Droue.
V & E MAIGNAN,
12déc   85 & 87, rue St Louis

EN magasin pour clore une consignation—2 futailles ti à voile en pelottes, à vendre par
V & E MAIGNAN,
12déc   85 & 87, rue St Louis

VIN Médoc—200 caisses rouge et blanc, de bonne qualité, à vendre par
BRUGUIERE FRERES,
12 déc   9 rue Bienville

TABAC en feuilles—40 balles de qualité supérieure pour enveloppe de cigares, à vendre par
BRUGUIERE FRERES,
12déc   9, rue Bienville

ACIER de Milan et fer de Biscaye, à vendre en entrepôt par   BRUGUIERE FRERES,
19dec   9 Bienville

SARDINES à l'huile—150 caisses de la marque de B. Guilloux de Lorient, à vendre par
BRUGUIERE FRERES,
12 déc   9 rue Bienville

CIRE—1 balle cire blanche, en débarquement du Paoulé, à vendre par
S DE VISSER & Co,
13 déc   26, Vieille Levée

VINS—70 barriques vin rouge St Caprais;
20 do vin blanc Sauterne;
40 barriques vin rouge Canteune Médoc.
60 demi do do St Julien et Margaux;
45 barriques do Montferrand;
300 caisses do St Julien;
200 do do Margaux
100 do do St Estèphe;
100 do vin blanc Haut Barsac;
100 barils do sup et vieux Haut Sauterne
A vendre par   FDO. DE FUENTES & CO,
13 déc   22, Vieille Levée

COGNAC & MADERE—6 demi pipes Madère, d'importation directe;
50 barils vin de Porto, supérieur;
20 do vieux Cognac E E;
6 quarts pipes do E E;
20 do do do marque Washington;
20 do do do Ed Lamprey 1841;
10 huitièmes do do 1805;
40 do do do J & J Frons & Co;
20 do do do Eagle;
10 quarts do Cognac Champagne.
Fdo DE FUENTES & CO,
13 déc   22, Vieille Levée

SARDINES—2,000 demi boîtes sardines, Camus Connie et Martin;
500 boîtes sardines, Camus et Guilloux;
1,200 quarts de boîtes sardines Connié et Martin,
En magasin, et à vendre par
Fdo DE FUENTES & Co,
13 déc   22, Vieille Levée

CIGARES de la Havane—200,000 des meilleures manufactures de la Havane, telles que: Cabanas, Ugues, Tres Marias, Sol, Mensageros, Punctualidad, Figaro, &c; en magasin, à vendre par
Fdo de FUENTES & Co,
13 déc   22, Vieille Levée

Compagnie de la Poudre du Hazard,
C. T. BUDDECKE & CO.
Agents, rue Tchoupitoulas, No 100

AYANT été nommés agens de cette grande manufacture, nous avons l'honneur d'annoncer au commerce que nous sommes maintenant prêts à remplir promptement tous les ordres qui nous seront donnés, quelque soit la quantité. La qualité de la poudre de la Compagnie du Hazard est non seulement garantie pour n'avoir jamais été surpassée, mais est en outre considérée supérieure à toutes les autres marques; ayant acquis la préférence partout où elle a été introduite et où elle a été connue. Cette manufacture de poudre est maintenant la plus grande des Etats-Unis. Tous colis desquels on ne sera pas satisfait seront repris, et les frais et dépenses seront remboursés. Nous avons toutes les qualités en mains, en barils, demi barils et quarts, ainsi qu'en caisses en ferblanc très convenables pour ce marché. N'importe quelle quantité sera délivrée aux prix réguliers à bord des steamboats ou à tout autre endroit, sur un ordre laissé à notre magasin.
C T BUDDECKE & CO,
3déc—1an   100, Tchoupitoulas

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris.
PARFUMERIE DE PARIS.
L. BUSSY,

Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a son assortiment et son magasin rue de Chartres, No. 120, entre Conti [illegible].

W. E. KEENTE, avocat,
No 14, Exchange Place.

VENTES A L'ENCAN.

Vente par catalogue de marchandises sèches

PAR F. H. PETITPAIN, Encanteur.

MARDI 23 décembre, il sera vendu, à dix heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal

125 colis et lots de marchandises de saison, consistant en: nouveau genre gingham fantaisie, toile d'Irlande, indienne fantaisie, mousseline de laine française, rideaux, brodés, mousseline à pois blancs et couleurs, mouchoirs ourlets, satinet, bleu, fil en bobines, bas, mouchoirs soie, cravattes soie noire, chemises mérinos, mouchoirs coton imprimé, mouchoirs batiste, coton blanc et écru, étoffes rayées, coutils, etc.

Conditions à la vente.

Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente.   22 dec

Meubles plaqués, Objets de fantaisie, &c.
PAR R. VIGNIE, encanteur.

MARDI 23 décembre, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encoignure des rues Conti et l'Passage de la Bourse:

Un ameublement consistant en lits en acajou, chaises, do, toilettes, sophas, armoires, tables, berceuses, consoles, glaces, tapis, pendules, lampes, girandoles, chandeliers plaqués, &c., &c. &c.

Aussi: Une facture de bijoux, montres et objets de fantaisie.   22dec

Jouets! Jouets!
PAR M. BARNETT, Jr., Encanteur.

IL sera vendu le mardi 23 courant, à 10 heures A. M., à son magasin encoignure Chartres et St Louis, 30 caisses jouets assortis.

—A MIDI—

150 mantilles en soie et un assortiment de marchandises sèches, 140 corsets de dames assortis.

Conditions—Comptant.   22dec

Café—Café.
PAR R. B. SYKES, Encanteur.

MARDI, 23 courant, à dix heures, il sera vendu au magasin de dépôt de l'Ouest, encoignure Julie et Faucher, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de ceux que cela concerne,

388 sacs café de Rio, endommagés à bord du navire Nevada, de Rio à ce port.

Conditions—Comptant.   20dec

Vin de Bordeaux.
PAR BERNARD TURPIN.

MARDI, 23 décembre 1851, à quatre heures et demie, il sera vendu à l'encan, sur la levée, en face du rail-road, Troisième Municipalité,

360 barriques vin rouge, en débarquement du navire Medemsek, de Bordeaux.

Conditions, comptant.   20dec

PAR CASSOU & Co,
S. GUERAULT, Encanteur.

MARDI, 23 décembre, à midi, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 99, en coignure Conti,

Un envoi de couverts de table galvanisés, 1er choix, tels que: cuillers à pot, thé, café et autres, couverts de table et pour dessert à filets et unis, pinces à sucre, couteaux à beurre et à fruit, huiliers plaqués et galvanisés, garnitures cristal, lanternes montées argent pour calèches et cabriolets.

—AUSSI:—

Un envoi de plateaux mosaïques et autres, articles bronzes et garnitures de cheminées fraîchement déballés et vendus pour compte de qui il appartiendra. Ces articles pourront être examinés le matin avant la vente.   22déc—3t

Succession de Jean Laurans et de madame Laurans, sa femme.

PAROISSE DE LA POINTE-COUPÉE.

IL sera vendu à l'encan, le jeudi 15 janvier 1852, une HABITATION ayant huit arpents de face à la Fausse-Rivière, dans cette paroisse de la Pointe-Coupée, et quarante arpents de profondeur, bornée d'un côté par la terre de Michel Olinde, et de l'autre côté par celle de Mlle Arthémise Chatz, sur laquelle habitation se trouve une sucrerie avec machine à vapeur, une maison de maître, des cabanes à nègres et autres bâtisses.

Quarante-six esclaves des deux sexes; deux chevaux américains, trois vaches, quatre charrettes, des ustensiles d'habitation et meubles meublans. Et une quantité de plants de cannes à sucre.

TERMES ET CONDITIONS DE LA VENTE:

Les meubles, payables en mars 1852; un tiers du prix en mars 1853, un tiers en mars 1854, et un tiers en mars 1855; et la terre ou habitation, un cinquième du prix en mars 1853, un cinquième en mars 1854, un cinquième en mars 1855, un cinquième en mars 1856, et un cinquième en mars 1857. Les acheteurs devront fournir sécurité solidaire et hypothèque spéciale sur la propriété jusqu'à paiement, les billets, en outre, porteront intérêt à huit pour cent, depuis échéance jusqu'à paiement. Et les frais des actes de vente devront être supportés par les acheteurs.
A. PROVOSTY, administrateur
Pointe-Coupée, 6 décembre 1851   22 dec

STEAMERS DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.

Pour New-York, directement par la Havane—Se reliant avec la navire à vapeur ISABEL, portant la malle de Key West et Charleston—Le superbe navire ou marcheur, EMPIRE CITY, commandé par le capitaine Tanner, partira de son wharf en face de la Place Jackson, avec les malles du gouvernement, jeudi 25 décembre, à 8 heures A. M. précises.

Les passagers allant à la Havane doivent obtenir leurs passeports du consul espagnol. Chaque steamer a à son bord un chirurgien. Les repas ne seulement sont prises comme fret pour la Havane. Aucun connaissement ne sera signé après le départ du steamer. Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie, 23, rue des Magasins.
2 de   JAMES R. JENNINGS, Agent

Steamers du Pacifique—Portant la Malle.
La seule ligne directe.

POUR LA CALIFORNIE ET L'OREGON.—Par la voie de la Havane et de Chagres.—Le beau steamer EMPIRE CITY, sous le commandement du capitaine J. Tanner. [illegible] le 25 décembre [illegible] matin. Il se reliera avec le steamer de Panama [illegible].

Pour le passage:

[illegible]
ARMSTRONG HARRIS & Co, Agents,
[illegible]

Pour les Attakapas.—Le navire A. FUSELIER, capt A. D. Denelow, partira aujourd'hui 22 courant à 5 heures de l'après-midi, et prendra du fret et des passagers, pour l'embouchure du Bayou Black, Bayou Bœuf, Brashear, Pattersonville, Centreville, Franklin, la Nouvelle-Ibérie, et tous les débarcadères. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à   HALL & RODD,
25dec   No 1, Front Levée

Pour la Havane—Le beau brick SOULE, capitaine M. Smith, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour le restant du fret ou passage, s'adresser à bord ou à   S DE VISSER & Co,
[illegible]   26, Vieille Levée

Pour Liverpool—Le navire fin voilier SABINE, capitaine Haley, est maintenant en charge pour le port ci-dessus, et partira sous peu.
Pour fret, s'adresser à H. BAXTER, 25, Carondelet
17dec

Pour Liverpool—Le magnifique navire fin voilier CORINTHIAN, capt. Dyer, est maintenant en charge pour le port ci-dessus, et partira sous peu. Pour fret, s'adresser à H V. BAXTER, 25, Carondelet, ou à R. JENNINGS & Co, 87, Commune. Pour passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser au capitaine à bord, poteau 7, 3me municipalité.   17dec

Pour la Balise et tous les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur J. T. DOSWELL, capitaine Joseph Cathcart, ayant été complètement réparé, reprendra ses voyages réguliers les MERCREDIS et les SAMEDIS, à dix heures du matin. Le Doswell a été acheté expressément pour les voyages de la Balise, la côte et la Nouvelle-Orléans, et ce qui est une garantie suffisante pour les planteurs, les chargeurs et les passagers, que ce bateau fera constamment ces voyages durant la saison. Pour fret ou passage s'adresser à bord, en face de la rue St-Louis.
25 oct☞

Pour le Havre—Le navire fin voilier et paquet régulier STATE OF MAINE, capitaine J P Boutelle, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de superbes emménagements, s'adresser à   H V BAXTER,
11 déc   25, rue Carondelet

POUR LIVERPOOL.—Le navire fin voilier GEORGE WASHINGTON, cap. Cummings, est maintenant en chargement et partira incessamment. Pour fret s'adresser à
H V BAXTER, 25 Carondelet.
Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, 3me municipalité.
5 dec

POUR LE HAVRE—Le paquebot régulier MOUNTAINEER, capt Robinson, est en chargement pour le port ci-dessus, et partira incessamment. Pour fret, s'adresser à H V BAXTER, 25, Carondelet.

Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine, à bord, poteau 18, 3de mu. nicipalité.   3déc

Pour Liverpool—Le beau navire américain JOHN CUMMING, capitaine Dwight, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira dans le plus bref délai. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, au poteau No 2, 3me Municipalité, ou à
H V BAXTER,
11 nov   25, Carondelet

A VENDRE—Le brick polacre brésilien SUBTIL, de 104 1/2 tonneaux, avec ses agrès, chaînes, apparaux, &c. Pour les conditions, s'adresser à
11déc   R VALLS, 73 Magasins

Bal du Globe.
ENCOIGNURE ST-PIERRE ET ST CLAUDE.

LE public est informé que l'ouverture de cette belle salle aura lieu SAMEDI 6 du courant, et commencera par un BAL MASQUÉ qui continuera pendant toute la saison d'amusement.

Des affiches placées à toutes les encoignures et dans tous les endroits publics, feront connaître les jours où les bals auront lieu.

Un orchestre choisi, sous la direction d'un habile chef exécutera les valses, polkas et contredanses les plus modernes.

Dans un salon près de la salle, se trouvera une buvette où toutes les meilleures liqueurs et rafraîchissements seront servis. Aussi un restaurant placé sous la direction d'un excellent cuisinier.

Cinq officiers de police nommés par le recorder préserveront la paix et le décorum pendant le bal.

☞ Personne ne sera admis dans le bal avec des armes.   S VICOSA,
8 nov☞   Propriétaire

Maison française,
104, RUE DU CANAL,
Encoignure Bourbon.

UNE expédition tardive envoyée de Paris, vient d'être reçue par le soussigné; il informe respectueusement les dames qui l'honorent de leur flatteuse préférence et le public en général, qu'il désire écouler aux conditions les plus douces, tout ce qui compose son nouvel assortiment qui, bien que reçu très tard, est parfait de bon goût et de fraîcheur.

Il se compose de barèges imprimés fort jolis à 30 c. la yarde, un très beau choix de robes foulard fond blanc entuminées, robes à volants montées à $10 tout ce qu'il y a de riche et de charmant à $18. Aussi, des corsets sans couture extra beaux, robes gaze Salara, article absolument nouveau, des barèges à bandes de soie, et tout soie, très riches d'impression des crêpes de Paris, mousselines soie et imprimées, et grand nombre d'autres articles parfaitement convenables pour la saison. On trouvera également un grand choix de mantelets, mousseline blanche brodée, aussi en dentelles noires—ce qui, réuni aux marchandises précédemment reçues, forme le plus complet assortiment de nouveautés qu'il y ait en ville. Le soussigné prévient humblement à sa nombreuse clientèle, l'illustration d'honorer son établissement d'une visite ce qui l'assurer par elle-même, de la beauté et du bon goût de ces marchandises.

Les F. F. M. trouveront des ornements magnifiques dans tous les grades.
28ac   R D PANIS.

SANGSUES—SANGSUES.
L. Prevost,
RUE ST-PIERRE, No. 121,
SUCCESSEUR DE M. RUSCONI.

28000 SANGSUES HONGROISES et SUEDOISES, récemment arrivées et à vendre en gros et en détail au grand dépôt central rue ST-PIERRE, 121.

PAPER SEGARS—3 barrels different brands for sale by   D BORNIO, Jr.,